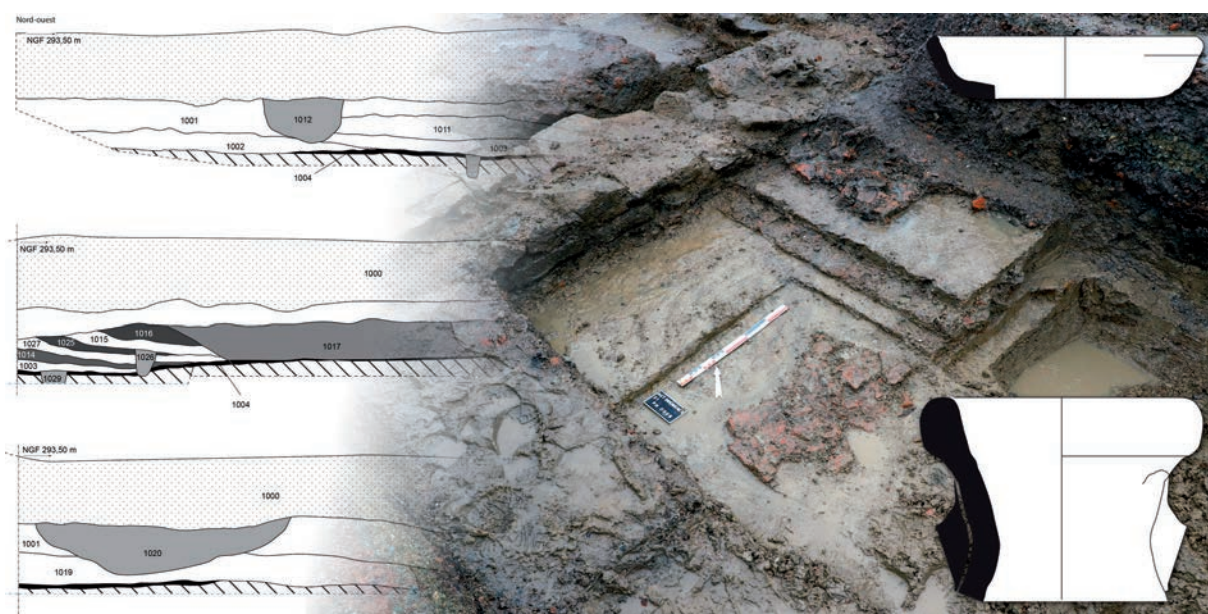


Bourgogne - Franche-Comté, Saône et Loire (71),
Autun,

***Rue des Drêmeaux : un des rares exemples
de petite occupation «extramuros» de bord
de voie du 1^{er} s. ap. J.-C.***



sous la direction de
Stéphane Alix

Inrap Bourgogne - Franche-Comté
Immeuble Équinoxe
5, rue Fernand Holweck, 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, bourgogne-franche-comte@inrap.fr

mars 2021

Rapport de diagnostic

Bourgogne - Franche-Comté, Saône et Loire (71),
Autun,

***Rue des Drêmeaux : un des rares exemples
de petite occupation «extramuros» de bord
de voie du 1^{er} s. ap. J.-C.***

Code INSEE
71014

Arrêté de prescription
2020-488

Arrêté de désignation
2020-591

Code patrimonial
043778

Code Inrap
D135998

sous la direction de
Stéphane Alix

Inrap Bourgogne-Franche-Comté
Immeuble Équinoxe
5, rue Fernand Holweck, 21000 Dijon
Tél. 03 80 60 84 10, bourgogne-franche-comte@inrap.fr

mars 2021

L'utilisation des données du présent rapport est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photographies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (art. L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10: *«Les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués».*

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs du <i>Thesaur us</i>
8	Liste des intervenants
9	Notice scientifique
9	État du site
10	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription (SAVA)
20	Arrêté de prescription (INRAP)
23	Projet Scientifique d'Intervention
25	Arrêté de désignation

II. Résultats

29	1. Introduction
29	1.1. Motif de l'intervention
29	1.2. Méthode et réalisation du diagnostic
32	1.3. Contexte topographique et archéologique
37	2. Résultats
38	2.1. Le sondage 1 (parcelle 467 BO 78b, prescription 2020/487)
41	2.1.1. Les vestiges antiques de la partie nord.
43	2.1.2. Les vestiges antiques de la partie centrale du sondage 1
44	2.1.3. Les systèmes de remblai de la partie centrale et sud du sondage 1
46	2.1.4. Les niveaux post antiques
46	2.2. Le sondage 2 (parcelle 467 BO 78b, prescription 2020/487)
47	2.3. Le sondage 3 (parcelle 467 BO 78c/215c, prescription 2020/488)
48	2.3.1. Les structures antiques de la partie nord-ouest
51	2.3.2. La séquence stratigraphique antique au sud du mur Us 3009
53	2.3.3. La partie sud-est du sondage 3
54	2.3.4. Les niveaux post-antiques
56	2.4. Le sondage 4 (parcelle 467 BO 78c/215c, prescription 2020/488)
57	3. Etude de la céramique (S. Mouton-Venault)
65	4. Synthèse : un exemple d'occupation de bord de voie dans le suburbium est d'Autun
67	5. Bibliographie
68	6. Table des illustrations

III. Inventaires techniques

70	Inventaire des structures archéologiques
79	Inventaire de la documentation archéologique
80	Inventaire de la gestion du mobilier archéologique



I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bourgogne - Franche-Comté

Département
Saône et Loire (71)

Commune
Autun

Adresse ou lieu-dit
Saint pantaléon, Rue des
Drémeaux

Codes

Code INSEE
71014

Numéro d'opération archéologique
043778

Numéro de référence Inrap
D135998

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 799 601 m
y : 6 651 890 m
z : 295,36 m NGF

Références cadastrales

Commune
Autun

Préfixe
467

Section(s)
BO

Parcelle(s)
78c/215c

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Néant

Propriétaire du terrain

Salah Ben Reguiga

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
SRA 2020/488

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable :
SRA 2021/591

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Salah Ben Reguiga

Nature de l'aménagement

Construction d'une maison individuelle

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Alix, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap BFC (21)
Bâtiment Équinoxe
5, rue Fernand Holweck
21000 Dijon

Dates d'intervention sur le terrain

Du 01/02/2021 au 04/02/2021

Données quantitative de l'opération

Surface prescrite
652 m²

Surface ouverte
160 m²

% de la surface sondée
12 %

Résultats

Cote d'apparition des vestiges
En moyenne 0,40 à 0,70 m

Epaisseur de la stratigraphie
30 à 40 cm

Nature des vestiges
Succession de niveaux de sol en place, trou de poteaux, fosse et tranchée d'empierrement

Densité
Importante sur les sondages 1 et 3

Extension supposée du site

De l'ordre de 500 m² dans les deux tiers nord des parcelles sondées (sur les deux prescriptions)

Problématique de la recherche et principaux résultats

Occupation du *Suburbium* en bord de voie : funéraire, artisanat, habitat, dépotoirs péri-urbains

Lieu de dépôt des collections archéologiques

Centre archéologique de Dijon
Inrap BFC (21)
Bâtiment Équinoxe
5, rue Fernand Holweck
21000 Dijon

Mots-clefs du *Thesaurus*

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
 - ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
- ☐ **Camponiforme**
- ☐ **Protohistoire**
 - ☐ Âge du Bronze
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Âge du Fer
 - ☐ Hallstatt (premier âge du Fer)
 - ☐ La Tène (second âge du Fer)
- ☒ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - ☐ République romaine
 - ☒ Empire romain
 - ☒ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☐ **Époque médiévale**
 - ☐ haut Moyen Âge
 - ☐ Moyen Âge central
 - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
 - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☒ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☒ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Structures en creux
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☒ Fosse
- ☒ Fossé
- ☐ Déchetterie
- ☐ Parcellaire

Mobilier

- nb
- ☐ ☐ Industrie lithique
 - ☐ ☐ Indus rie osseus e
 - ☒ ☐ Céramique
 - ☐ ☐ TCA
 - ☐ ☐ Restes végétaux
 - ☒ ☐ Faune
 - ☐ ☐ Flore
 - ☐ ☐ Objet métallique
 - ☐ ☐ Arme
 - ☐ ☐ Outil
 - ☐ ☐ Parure
 - ☐ ☐ Habillement
 - ☐ ☐ Trésor
 - ☐ ☐ Monnaie
 - ☐ ☐ Verre
 - ☐ ☐ Mosaïque
 - ☐ ☐ Peinture
 - ☐ ☐ Sculpture
 - ☐ ☐ Inscription
 - ☐ ☐ Terre cuite
 - ...

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation ¹⁴C
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laure Dobrovitch, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Frédéric Latron, Inrap	Délégué au Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marc Talon, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Laure Dobrovitch, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Vaxelaire, Inrap	Directeur régional BFC	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Latron, Inrap	Délégué au Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Salah Ben Reguiga	Maître d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique de l'opération
Jérémy Maestracci, Inrap	Technicien	Travaux de terrain
Jérôme Berthet, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Alix, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique de l'opération
Jérémy Maestracci, Inrap	Technicien	Mise au net des minutes et inventaires
Sylvie Mouton-Venault Inrap	Céramologue	Étude de la céramique
Cécile Bioul, Inrap	Assistante de recherche archéologique	PAO/Mise en page du rapport
Jérôme Berthet, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Emmanuel Laborier, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion du mobilier archéologique

Notice scientifique

Les deux diagnostics, menés à Autun sur les parcelles conjointes 467 BO 78b (prescr. 2020/554) et 467 BO 78c/215c (prescr. 2020/553), ont montré la présence de vestiges antiques en place. Les sondages permettent d'envisager la présence d'une occupation gallo-romaine concentrée sur les deux tiers nord-ouest des emprises. Le tiers sud-est montre surtout des niveaux hydromorphes, dont certains ont dû être contemporains de l'occupation antique. Mais la nature exacte de ces milieux humides n'a pas pu être explorée du fait des circonstances météorologiques.

Dans le sondage 3, les vestiges antiques apparaissent immédiatement sous les niveaux de remblais modernes de la cour de la scierie, qui occupait jusqu'à peu cet espace, soit à 40 cm de profondeur (autour de la cote NGF 294,9 m). Dans le sondage 1, ils sont un peu plus profonds (70 cm), soit autour de la cote NGF 293,9 m. La puissance stratigraphique est de l'ordre de 35 à 40 cm également. Mais des niveaux sous-jacents ont pu rester hors d'atteinte du fait de la remontée de la nappe. Le substrat semble être atteint à un peu plus d'un mètre dans la partie nord-ouest, plus profondément dans la partie sud-est (1,5 m ?). Tant en terme spatial qu'au niveau des profondeurs, les deux projets de pavillon impactent directement les vestiges.

Aucun indice funéraire n'a été mis en évidence. Ce qui confirme l'impression donnée par les deux diagnostics précédents d'être dans un entre-deux séparant les espaces funéraires du Haut-Empire, près de la porte St André et les nécropoles tardo-antiques plus à l'est.

En revanche, la présence d'éléments structurants (trou de poteau, murs) exclut que l'on soit simplement en présence de rejets antiques comme cela semble être le cas immédiatement à l'est. Dans les deux sondages, plusieurs états sont visibles. Les indices les plus anciens remontent peut-être à la Tène (centre du sondage 1), mais il peut également s'agir de structures antiques précoces (augustéennes ?). Dans les deux sondages 1 et 3, on retrouve des feuilletages de sol. La présence de niveaux de démolitions utilisés comme remblai renvoie sans doute à la nécessité d'exhausser les sols du fait du contexte humide. Dans le sondage 1, des trous de poteaux et de piquets témoignent de la présence de petits bâtiments en matériaux périssables ou, *a minima*, de palissades ou de cloisonnements, et ce dès les premiers niveaux antiques. La tranchée d'épierrement mise au jour dans le sondage 3 atteste de la présence d'un bâti maçonné au mortier de chaux.

Toujours dans le sondage 3, on note la présence d'un petit aménagement bâti en fragment de *tegulae* dès les premiers niveaux. Par ailleurs, compte tenu des circonstances d'intervention, il n'est pas exclu que des structures en creux (poteaux) aient pu nous échapper dans les espaces testés.

La datation de ces vestiges semble assez homogène. Les structures les plus anciennes (sondage 1) sont mal datées comme on l'a évoqué. Elles sont, en tout cas, antérieures au dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Pour le reste des vestiges gallo-romains, il semble que l'on se situe entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et la première moitié du 11^{ème} s. apr. J.-C. Seule la tranchée d'épierrement du sondage 3 a livré du mobilier céramique qui pourrait être un peu plus tardif.

La nature de l'occupation reste incertaine. La présence de déchets de métallurgie du fer à l'ouest du sondage 1 doit être prise avec précaution, mais il n'est pas exclu que des artisanats de bord de voie soit présents. Quelle que soit la nature exacte de ces occupations (habitat, activité économique/artisanale), on a affaire à un des rares exemples connus à Autun (en dehors du quartier artisanal de la Genetoye) d'occupation modeste, *extramuros*, en bordure de voie. S'y ajoute la gestion des milieux humides au sud-est de l'emprise (sud-est du sondage 3) qui ont pu faire l'objet d'aménagements.

État du site

Les parcelles ont été remblayées à la fin de l'opération.

Localisation de l'opération

Bourgogne - Franche-Comté,
Saône et Loire (71), Autun,
Saint Pantaléon, Rue des Drémeaux

Préfixe 467

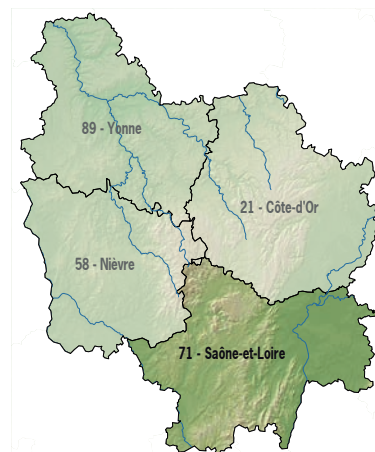
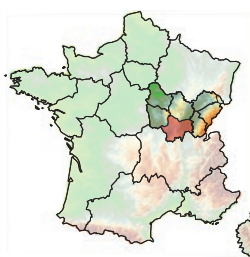
Section B0

Parcelle 78b et 78c/215c

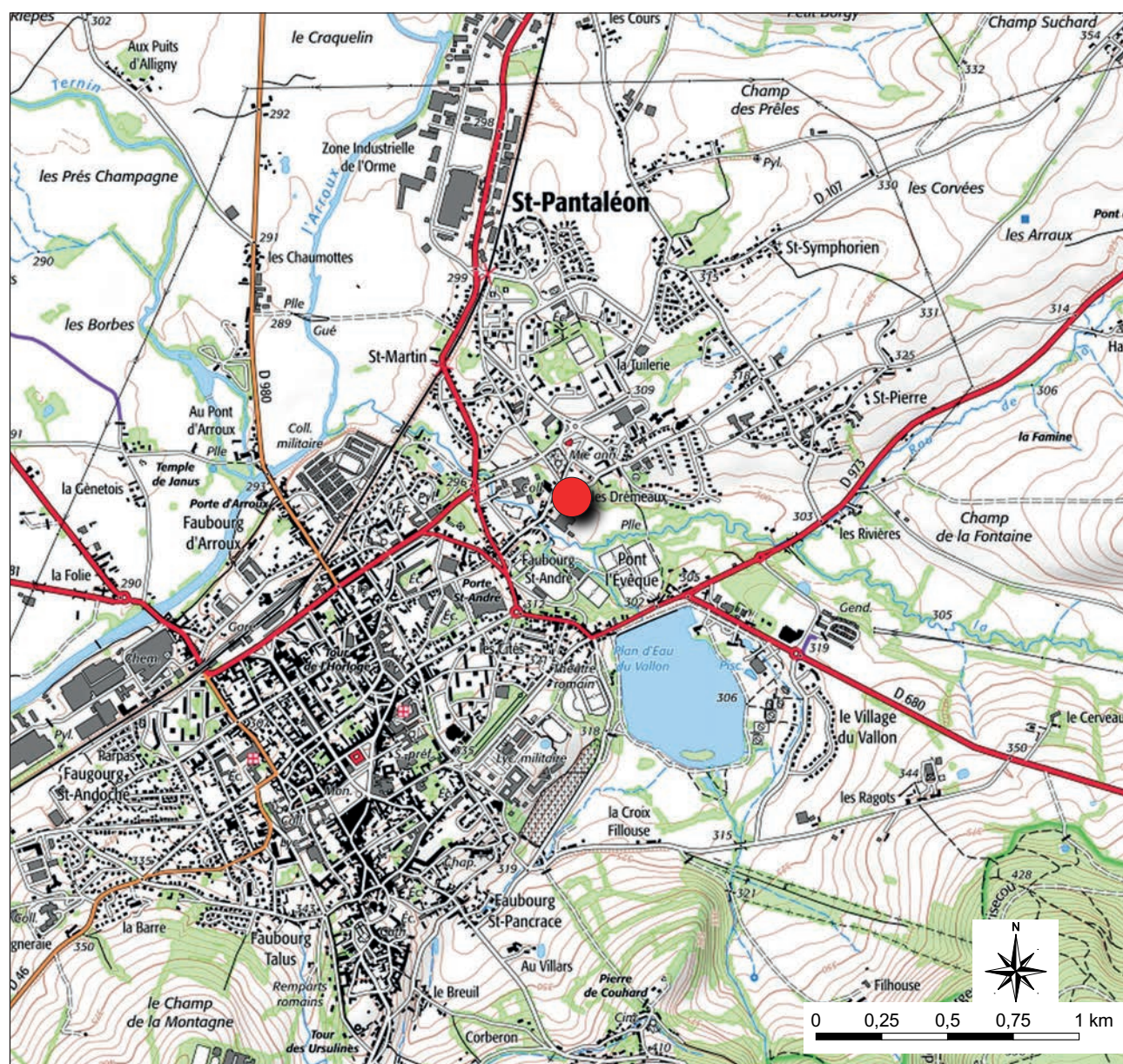
x : 799 601 m

y : 6 651 890 m

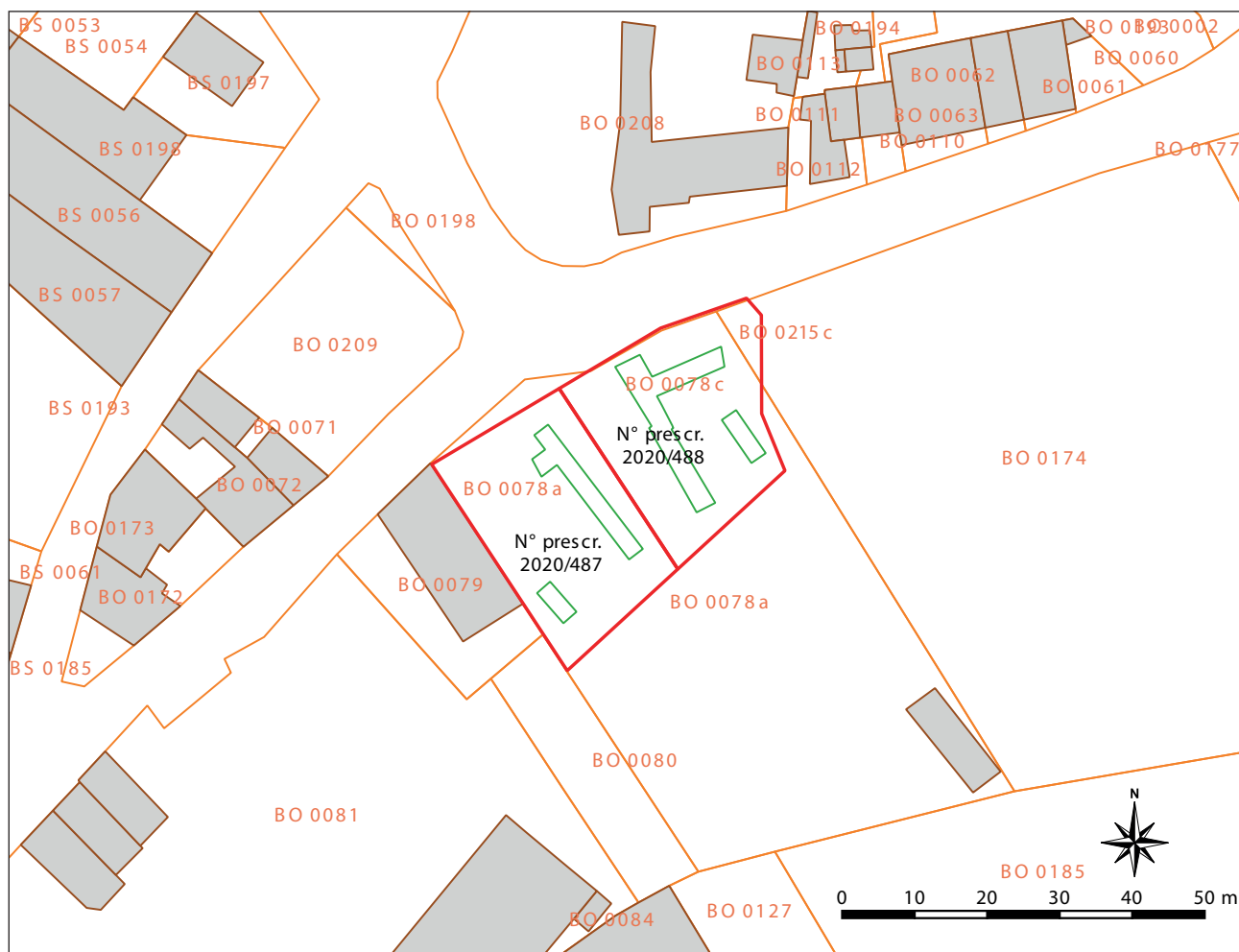
z : 295,36 m NGF



Localisation de l'opération sur fond I.G.N. au 1/250 000, SCAN Régional® ©IGN 2011, Inrap



Localisation de l'opération sur fond IGN au 1/25 000, SCAN25® ©IGN 2011, Inrap



Localisation de l'opération sur un extrait du plan cadastral, BD Parcellaire© © 2021, Inrap

Arrêté de prescription (SAVA)



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ARRIVE LE
12 OCT. 2020
INRAP Grand Est SudDirection régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2020/ 247

Le Préfet de région

à

INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté
5 Rue Fernand Holweck
21000 DIJON

Dijon, le 09 OCT. 2020

- Objet :** Information relative à une prescription de diagnostic en attente d'attribution
- Références :** AUTUN (71), Saint-Pantaléon, rue des Drémeaux, parcelles 467 BO 78(c) et 215(b)
PC 071014 20 A0014 – projet de construction d'une maison individuelle
Livre V du Code du patrimoine
- P.J. :** Arrêté n° 2020/488 du 07 octobre 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint, pour information, un arrêté portant prescription d'un diagnostic archéologique.

Je précise que la réalisation de cette opération est actuellement proposée au service archéologique de la Ville d'Autun, service habilité pour la réalisation des diagnostics prescrits sur son territoire.

L'attribution de ce diagnostic fera donc l'objet d'une décision ultérieure.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/488 du 07 octobre 2020
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-189 BAG du 24 août 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 2 septembre 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC07101420A0014, permis de construire déposé par Monsieur Salah BEN REGUIGA pour le projet de construction d'une maison individuelle localisé à AUTUN (71), Saint-Pantaléon, 7 rue des Drêmeaux, parcelles 467 BO 78(c) et 215(b), transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 28 septembre 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (occupation protohistorique potentielle ; voie et zone de dépôt antique ; proximité d'un secteur funéraire antique) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de construction d'une maison individuelle sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DÉPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	Saint-Pantaléon, Rue des Drêmeaux
Cadastre :	Préfixe : 467, Section : BO, Parcelles : 78(c), 215(b)

Aménageur :	Monsieur Salah BEN REGUIGA
	12 boulevard Maréchal Leclerc
	71400 AUTUN

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de **652 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté. Elle correspond au terrain d'assiette du projet.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme, et un exemplaire au format numérique (pdf).

L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur l'emprise et représentant 8 à 10 % de la superficie.

Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente. Ces sondages seront répartis de manière homogène sur la totalité de la surface à sonder.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique seront inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devrait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : **antiquisant ou protohistorien**, adaptées à la période ou aux structures que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, à Monsieur Salah BEN REGUIGA, au service archéologique de la Ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

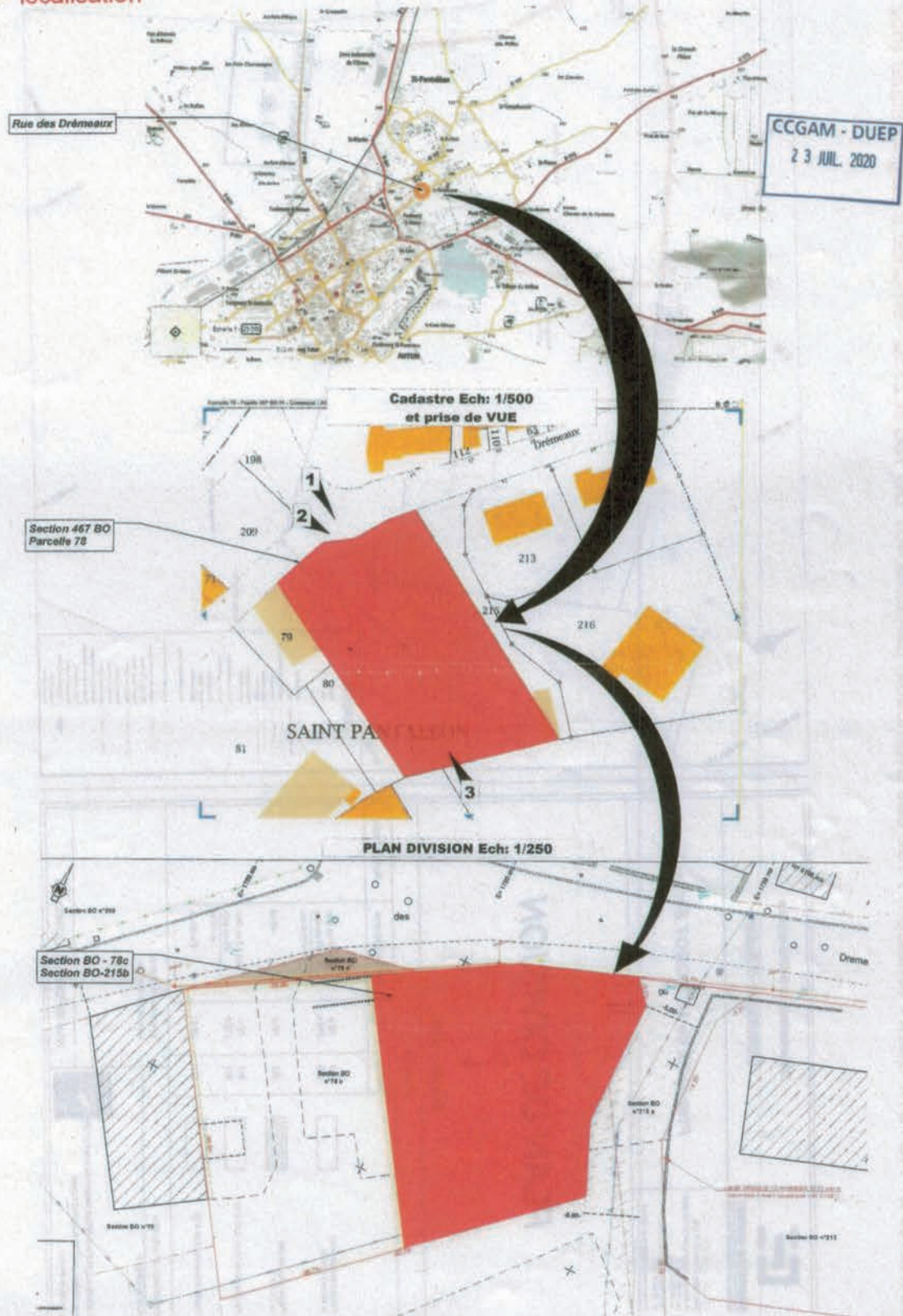
Fait à Dijon, le 07 octobre 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

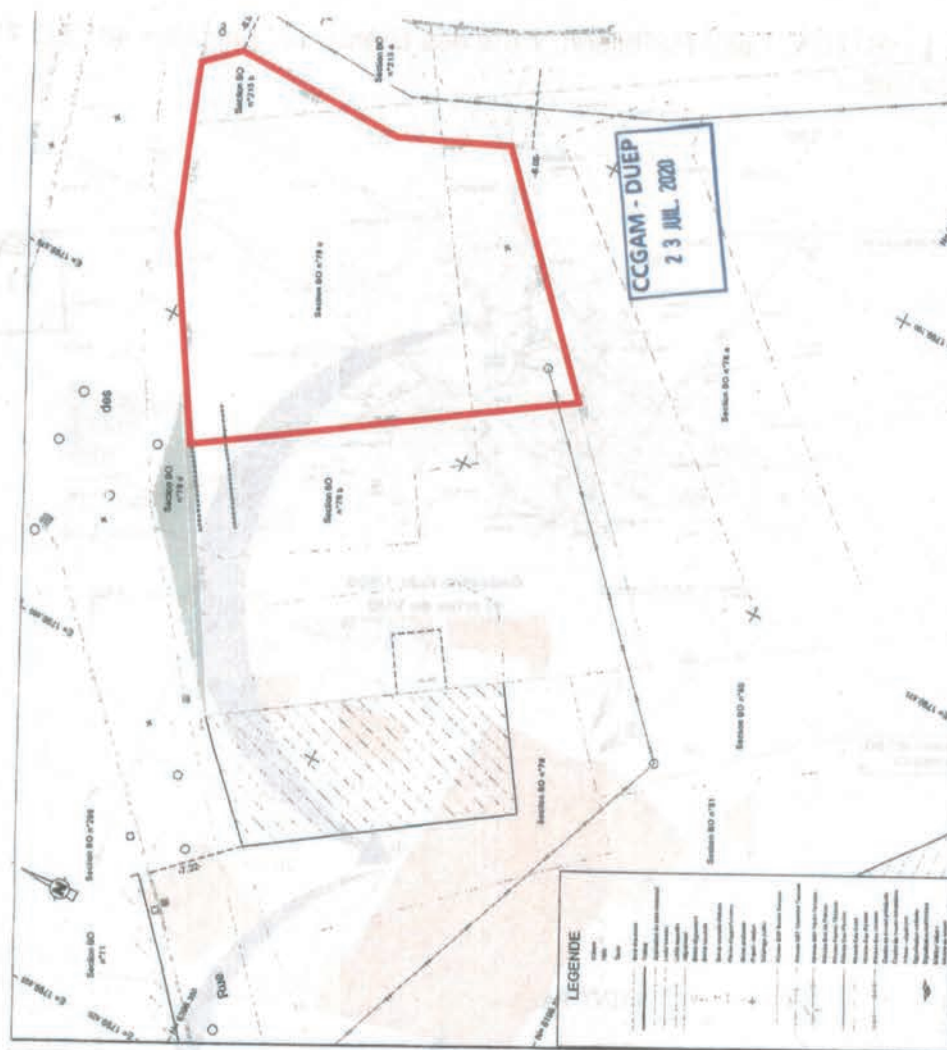


Marc TALON

ANNEXE 1 - AUTUN, Saint-Pantaléon, 7 rue des Drémeaux, parcelles 467 BO 78c et 215b - localisation



ANNEXE 2 - AUTUN, Saint-Pantaléon, 7 rue des Drémeaux, parcelles 467 BO 78c et 215b - emprise à diagnostiquer (652 m²)



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSULTING INGENIERIE CADASTRE

Géomètre-Expert S.A.S.
Géomètre-Expert D.P.L.G.
4, rue de l'Industrie Technologique
91 000 Evry-Courcouronnes
Tél : 01 69 17 46 25
Fax : 01 69 17 46 26
www.geometre-expert.com

Document : Plan de Division - page 1/3

Département de Saône et Loire

Commune d'Autun

Propriétés de M. MOROT Bernard

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/250

CADASTRE

Parcelles concernées	Parcelles	Surface Cadastre	Surface Réale
Parcelles conservées M. MOROT Bernard	78 a	19 a 40 ca env.	40 ca
	215 a	4 a 40 ca env.	
Parcelles acquises par la C.C.G.A.M.	78 d	23 a 91 ca env.	40 ca
	78 c	6 a 17 ca env.	
Parcelles délaissées (Lot n°1)	215 b	35 ca env.	6 a 52 ca
	78 b	6 a 52 ca	
Parcelles délaissées (Lot n°2)			

PLAN ETABLI LE 7 JUIN 2006

PLAN MODIFIÉ LE

SITUATION DU TERRAIN
Lieu-Dit Les Drémeaux

Conservatoire

SISTÈME DE COORDONNÉES LAMBERT 93 (NAD 83)

PROJETÉ SUR LA TOISE (NAD 83)

UNITE NUMÉRIQUE

N°06 REFERENCE : A7551c / PB

Mme et Mr BENREGUIGA
Autun-71400

Permis de construire d'une maison
individuelle

PLAN DIVISION

PC
10/07/2006

PCMi9

ANNEXE 3 - AUTUN, Saint-Pantaléon, 7 rue des Drêmeaux, parcelles 467 BO 78c et 215b - projet

Rue des Drêmeaux

Surface Accès pavée posée sur sable non jointée grès clair $9 \times 120m^2$

Portail aspect simple $h=1m$ RAL 7016

EU $Pa=294.80$

Muret Technique

Portillon aspect simple $h=1m$ RAL 7016

Muret en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $h=1m$

Surface végétale pleine terre $5 \times 343m^2$

Cheminement contour gravier cailloux concassés $8 \times 73m^2$

6 arbres à haute tige (type pommier)

RDC = $296.80 Ngf$

16,30

15,01

15,01

12,54

3,11

13,69

8,50

20,07

LOT 78c et 215b
 $S=652m^2$
 Surfaces espaces libres = $422m^2$ soit 64%
 dont $343m^2$ en pleine terre

COMPLÉMENT

CCGAM - DUEP
 17 SEP 2020

Mur en limite privé $h=2m$

Trop-plein vers réseau EP

Puits d'infiltration des EP avec mise en place d'une pompe de refoulement

Mur en limite de fond $h=2m$

Regard de branchement EP vers réseau collectif

Mur en limite publique $$

Mme et Mr BENREGUIGA
Autun-71400

Permis de construire d'une maison individuelle

PLAN MASSE

PC	14.0007534
----	------------

Ech 1:100

PCMI2

Arrêté de prescription (INRAP)



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ARRIVE LE

06 NOV. 2020

INRAP Grand Est Sud

Le Préfet de région

à

INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté
5 Rue Fernand Holweck
21000 DIJONDirection régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2020/2350

Dijon, le 04 NOV. 2020

Objet : Notification de l'attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive**Références :** AUTUN (71), Saint-Pantaléon, 7 rue des Drêmeaux, parcelles 467 BO 78(c) et 215(b)
PC 071014 20 A0014 – projet de construction d'une maison individuelle
Mon courrier du 9 octobre 2020
Livre V du Code du patrimoine**P.J. :** Arrêté n° 2020/553 du 04 novembre 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic
à un opérateur d'archéologie préventive

Par courrier du 9 octobre 2020, je vous ai transmis l'arrêté n° 2020/488 du 7 octobre 2020 portant prescription de diagnostic à l'emplacement du projet d'aménagement visé en référence.

Or je vous informe que le Service archéologique de la ville d'Autun a renoncé à réaliser ce diagnostic. En conséquence, j'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint vous attribuant la réalisation de cette opération.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

À cet égard, je rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

Monsieur Salah BEN REGUIGA
12 Boulevard Maréchal Leclerc
71400 AUTUN
imel21@hotmail.fr

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic.

Je rappelle également que vous devez me transmettre une copie de la convention dès sa signature et que vous êtes tenu de me faire connaître les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Sur ce point, je vous invite à être attentif au respect des délais fixés par l'article L.523-7 du code du patrimoine afin d'écartier tout risque de caducité de ma prescription.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie



Béatrice BONNAMOUR



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2020/553 du 04 novembre 2020
portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-189 BAG du 24 août 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 2 septembre 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2020/488 du 7 octobre 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Saint-Pantaléon, 7 rue des Drêmeaux, parcelles 467 BO 78c et 215b) ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2020 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique de la Ville d'Autun ;

Vu la décision en date du 4 novembre 2020 par laquelle le Service archéologique de la Ville d'Autun a renoncé à réaliser le diagnostic prescrit ;

ARRÊTE

Article 1 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par l'arrêté du 7 octobre 2020 susvisé est attribuée à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Salah BEN REGUIGA et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 04 novembre 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR

Prescription Scientifique d'Intervention

Diagnostic archéologique D135998

AUTUN, 71, Saint Pantaleon, rue des Drémeaux parcelles 467
BO 78c et 215c

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bourgogne-Franche Comté	Département	Saône-et-Loire
Commune	Autun		
Lieu-dit	parcelles 467 BO 78c et 215c		
Cadastre	Autun		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2020/488	12-10-2020	652 m ²	12/10/2020	13-11-2020
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique			

2.- Problématique scientifique

Le projet se situe le long de la voie de Langres / Besançon, dans un secteur où sont attestés des dépotoirs antiques, à proximité d'un secteur funéraire antique (nécropole des Drémeaux) et du prieuré St Racho d'origine tardo antique.

Une occupation protohistorique a été décelée lors de diagnostics récents.

- Profil du responsable d'opération :**

Antiquisant ou protohistorien

Spécialité : Antiquité

3.- Contraintes techniques

Voir DICT. Visite du chantier est à prévoir par l'AT et le CSP.

L'aménageur doit permettre le libre accès aux parcelles concernées par l'arrêté de diagnostic et les libérer de tous les éléments qui entraveraient la réalisation des tranchées d'évaluation.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Réalisation de sondages à la pelle mécanique répartis de manière homogène sur la totalité de l'emprise et représentant 10% de la surface totale. Ces ouvertures auront une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique, y compris dans les niveaux profonds. Le cas échéant des extensions pourront être réalisées afin de circonscrire et de caractériser les vestiges. L'équipe sera ponctuellement renforcée par un ou plusieurs spécialistes en fonction des éléments mis en évidence.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	1	J	3	J	3	J	7	J
Responsable Secteur		J		J		J	0	J
Spécialiste		J	1	J	1	J	2	J
Technicien		J	3	J	2	J	5	J
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	1	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	1	J	8	J	8	J	17	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Etude
	Une provision pour analyse est prévue, son engagement ne sera effectif qu'après motivation scientifique.

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	3 jours	Etude	3 jours
Remise rapport	Cf convention				

7.- Observations complémentaires

Les moyens techniques comme humains pourront être ajustés en fonction de nouvelles nécessités circonstanciées en cours d'opération.

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

LATRON, Frédéric

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

INRAP

ARRIVE LE
14 DEC. 2020

et Sud

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2020/ 2613

Le Préfet de région

à

INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté
5 Rue Fernand Holweck
21000 DIJON

Dijon, le 07 DEC. 2020

- Objet :** Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive
- Références :** AUTUN (71), Saint-Pantaléon, 7 rue des Dreameaux, parcelles 467 BO 78c et 215b
PC 071014 20 A0014 – projet de construction d'une maison individuelle
Livres V du Code du patrimoine
- P.J. :** Arrêté n° 2020/591 du 07 décembre 2020 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

J'ai l'honneur de vous informer que, par l'arrêté dont vous trouverez copie ci-joint, Monsieur Stéphane ALIX a été désigné en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2020/488 du 7 octobre 2020.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Décision n° 2020/591 du 07 décembre 2020
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-189 BAG du 24 août 2020 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté publié le 2 septembre 2020 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2020/488 du 7 octobre 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, Saint-Pantaléon, 7 rue des Dreameaux, parcelles 467 BO 78c et 215b) ;

Vu l'arrêté n° 2020/553 du 4 novembre 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté, reçu le 16 novembre 2020, approuvé le 19 novembre 2020 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Stéphane ALIX est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 7 octobre 2020 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code Patriarche : **043778**.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Salah BEN REGUIGA et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 07 décembre 2020

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie


Béatrice BONNAMOUR

II. Résultats

1. Introduction

Le présent rapport rend compte d'un diagnostic couvrant en fait deux prescriptions distinctes :

Aménageur	Parcelles	Prescription	OA	N° Inrap
M. Naguez	467 BO 78b	2020/487	043777	D135997
M. Ben Reguiga	467 BO 78c/215c	2020/488	043778	D135998

L'opération de terrain, ainsi que l'étude qui en est tirée, s'est faite en une seule fois, sur l'ensemble des parcelles qui sont attenantes, sans discontinuité. Un même rapport sera donc dupliqué pour les deux opérations, seuls les éléments administratifs seront distingués.

1.1. Motifs de l'intervention

Deux projets immobiliers sont mis en œuvre respectivement par M. Naguez et M. Ben Reguiga en vue de la construction de deux pavillons individuels, situés rue des Drémeaux à Autun. Ils ont amené le SRA Bourgogne Franche-Comté à prescrire deux diagnostics archéologiques : d'une part sur la parcelle 467 BO 78b (projet de M. Naguez) et d'autre part sur les parcelles 467 BO 78c/215C (projet de M. Ben Reguiga).

Le contexte archéologique motive cette investigation. Les parcelles sont situées environ à 350 m *extramuros* de la ville antique, à l'est de la porte St André. Elles se trouvent en bordure de la voie qui mène d'Autun à Langres et Besançon. Cette espace se trouve notamment au contact de nécropoles du Haut-Empire (près de la porte St André) et de l'Antiquité tardive (plus à l'est).

1.2. Méthode et réalisation du diagnostic

La phase de terrain (sur les deux projets) a duré quatre jours avec une équipe de deux personnes. Elle s'est déroulée du 1^{er} au 4 février 2021.

Les sondages ont été réalisés avec une pelle hydraulique à chenilles de 20 T avec un godet de curage de 2,4 m.

L'emprise globale atteint environ 1300 m² (env. 650 m² pour chaque projet). Quatre sondages ont été mis en œuvre pour une surface totale d'environ 160 m², soit un taux d'ouverture d'un peu plus de 12 %.

Les parcelles concernées étaient parfaitement accessibles. Toutefois, un certain nombre de contraintes ont partiellement limité le positionnement des sondages (fig. 1). D'abord, sur le côté ouest de l'emprise (467 BO 78b), les retours de DICT ont révélé la présence d'une ligne électrique haute tension enterrée. Si elle était bien localisée (classe A), sa présence empêchait de positionner librement les sondages. D'autant que, dans le même secteur, était présente une cuve enterrée en béton (désaffectée)

d'environ 4 m de côté. Toujours pour les réseaux, sur la bordure sud-est des emprises, se trouvent une conduite et des tampons de collecte d'eau pluviale, toujours actifs et partagés pour l'instant avec les parcelles hors emprise. Nous avons évidemment évité de toucher à cet ouvrage. Par ailleurs, on signalera la présence d'une ligne électrique N-O/S-E interne à la parcelle 467 BO 78c. Elle n'était pas connue et a été repérée comme une tranchée de mur ou un fossé.



Fig.1 Localisation des sondages et contraintes de réseau © S. Alix, Inrap

La principale difficulté technique rencontrée pendant le diagnostic a été les intempéries (fig. 2 et 3). Les pluies continues subies pendant le diagnostic ont notamment posé problème du fait de la configuration topographique et hydrographique du secteur. La position du site au sein du talweg de la jonction de deux cours d'eau locaux (Brisecou et la Caron) a fait que le niveau de battement de la nappe s'est positionné assez haut. Il s'est révélé presque impossible d'étudier les niveaux profonds sous les vestiges antiques.

Fig.2 Conditions
météorologiques :
vue du sondage
1 vers le N-O ©
équipe Inrap



Fig.3 Conditions
météorologiques :
vue du sondage
2 vers le S-O ©
équipe Inrap



La description des couches archéologiques a fait l'objet d'un enregistrement par Us, normalisé sous forme de fiches informatisées. Les numéros d'Us ont été attribués suivant les sondages: 1001 et suivants pour la tranchée 1, 2001 et suivants pour la tranchée 2, etc. L'usage d'Us a suffi au stade du diagnostic pour la description et l'analyse des vestiges. Nous n'avons pas regroupé les Us en Faits ou en Ensembles. Des relevés des coupes stratigraphiques (par orthophotographies issues d'un relevé photogrammétrique), ainsi qu'une couverture photographique des principales couches et des sondages ont été effectués. Suivant l'arrêté de 2004, un inventaire établit la liste exhaustive de la documentation ainsi que du mobilier. Le levé topographique des sondages, des coupes ou des structures a été réalisé au moyen d'un GPS de topographie professionnel.

1.3. Contexte topographique et archéologique

Le site étudié est situé sur la bordure de la partie basse du talweg d'un ensemble de petits cours d'eau à l'est d'Autun (l'Accaron, ruisseau de Brisecou, ruisseau Saint Pierre, **fig. 4**). Malgré la relative faible ampleur de ces ruisseaux, leur petit bassin versant marque le paysage de ce secteur. Coulant du sud-ouest pour rejoindre l'Arroux au nord-est, ils entaillent le petit relief qui forme la bordure sud-ouest du lit majeur de l'Arroux. Situés dans un système de faible pente, ils alimentent une zone humide, en particulier au sud-est du site. Aujourd'hui encore, malgré des travaux de drainage, cette partie de la commune d'Autun pose assez régulièrement des problèmes liés à l'eau (nappe proche, risque d'inondation...). Le léger coude que suivent les cours d'eau place le site étudié dans un système de double pente à la fois vers le sud-est et vers le sud-ouest. Il est situé au pied de la rupture de pente qui marque le bord du talweg, au début d'une pente plus douce qui descend vers le ruisseau.

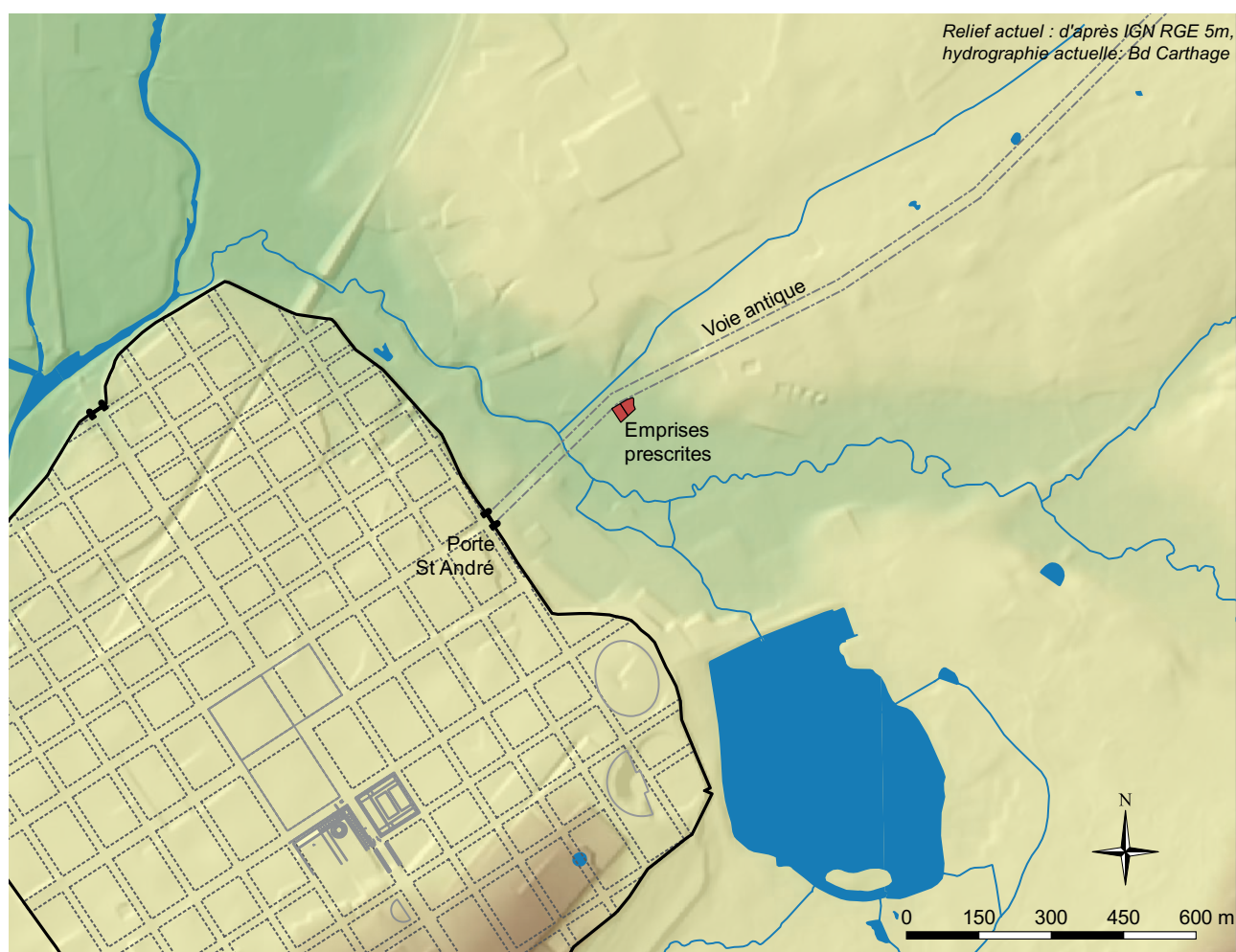


Fig.4 Contexte hydrologique et topographique et situation par rapport à la ville antique © S. Alix, Inrap

Du point de vue archéologique, le diagnostic a été réalisé à un peu moins de 400 mètres à l'est de l'enceinte de la ville antique. Il est situé à proximité de la voie sortant par la porte Saint-André et se dirigeant en direction de Langres et Besançon (séparation des deux axes plus au N-E). Le tracé exact de cette voie n'est pas connu sur toute sa longueur. Mais il semble ne pas prolonger en ligne droite l'axe de la rue antique qui débouche sur la porte St André. Si telle était le cas, il passerait au sud des parcelles sondées. Or, il n'a pas été repéré lors des diagnostics menés en 2013 et 2015 par le Service Archéologique Municipal d'Autun (cf. *infra*). Il semble que le tracé de cet axe viaire corresponde plutôt à celui de la rue des Drémeaux, qui constitue la bordure nord-est des emprises étudiées. Une surveillance réalisée en 2015 a permis de dégager un lambeau de chaussée antique au croisement entre la rue des Drémeaux et la rue du Chalet Bleu. Ce qui confirme un passage de la voie à ce niveau. Elle a été repérée anciennement (CAG 71-1) encore plus au Nord est au croisement de la rue des Drémeaux et du chemin allant de St-Pierre à St Symphorien.

Pour l'antiquité nous sommes donc dans un contexte de *suburbium*, le long d'une voie principale menant à d'autres cités. Ce qui place les parcelles sondées dans un contexte funéraire potentiel (fig. 5). Les études récentes suggèrent en effet que l'une des neuf nécropoles ceinturant Autun durant l'Antiquité, dite nécropole des « Drémeaux », se diffuse le long de la voie de Langres/Besançon et occupe une bande d'environ 300 mètres de largeur. Les vestiges les plus anciens de la nécropole, pour l'essentiel des dépôts de crémation en urnes, ont été pour l'instant repérés à relative proximité de l'enceinte. Les tombes les plus récentes seraient quant à elles bien plus éloignées de l'espace urbain et tendraient à se rapprocher des secteurs funéraires orientaux de l'Antiquité tardive. Cela concerne plusieurs cercueils en plomb mis au jour dans les années 1970 dans le lotissement voisin dit des Drémeaux sans aucun suivi archéologique. Il s'agit également d'un ensemble de quatre cercueils en plomb, et d'une stèle en calcaire blanc datée du IV^e siècle, découverts en 1975 moins d'une centaine de mètres au nord-est (Labaune 2008). On rappellera que durant l'été 2020, une partie de la riche nécropole de l'Antiquité tardive située à St Pierre a été fouillée par une équipe de l'Inrap (resp. C. Fossurier, post fouille en cours à cette date), à environ 1 km à l'est de notre emprise.

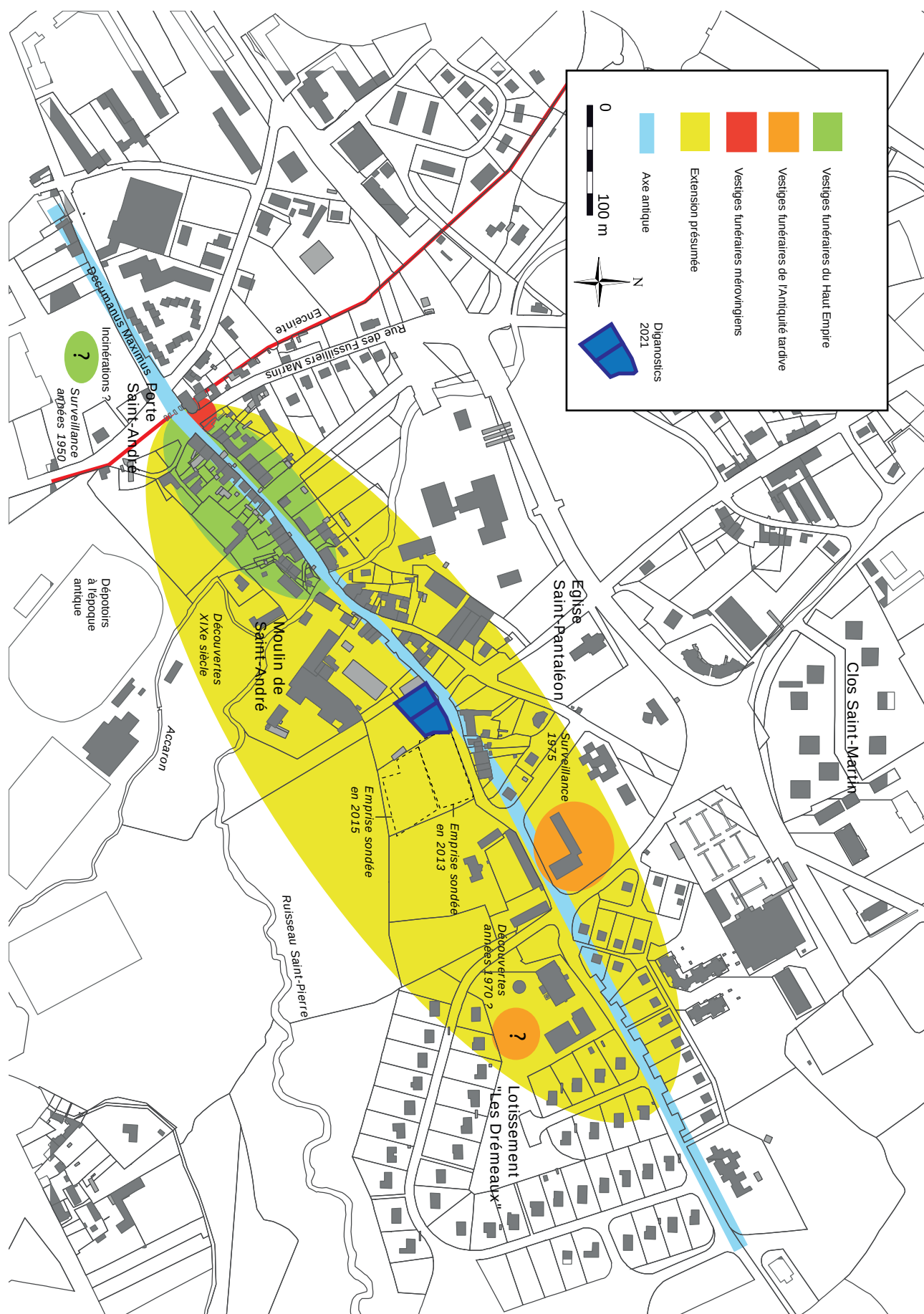


Fig.5 Contexte funéraire antique à l'est d'Autun (d'après Y. Labaune 2015) © S. Alix, Inrap

La problématique funéraire n'est pas le seul aspect à retenir dans ce contexte. On ne connaît que très mal les occupations suburbaines (habitat ou artisanat) autour d'Autun, en dehors des fouilles récentes près du sanctuaire de la Genetoye, au nord de la ville. En revanche des observations réalisées depuis le XIX^e siècle, suggèrent la présence d'une couronne de dépotoirs extra urbains sur la périphérie orientale de la ville. Ils sont localisés en particulier au faubourg Saint-André et dans le secteur du stade Saint-Roch, mais plutôt à proximité immédiate de la fortification (Kasprzyk, Labaune, 2003). Ces dépotoirs semblent accueillir hors les murs les rejets domestiques évacués depuis l'époque flavienne jusqu'au milieu du III^e siècle.

Jouxtant à l'est les emprises explorées, deux diagnostics archéologiques ont été réalisés par le service archéologique municipal pour la construction de pavillons, puis pour celle d'une mosquée (Labaune 2014 et Labaune 2016, fig. 6).

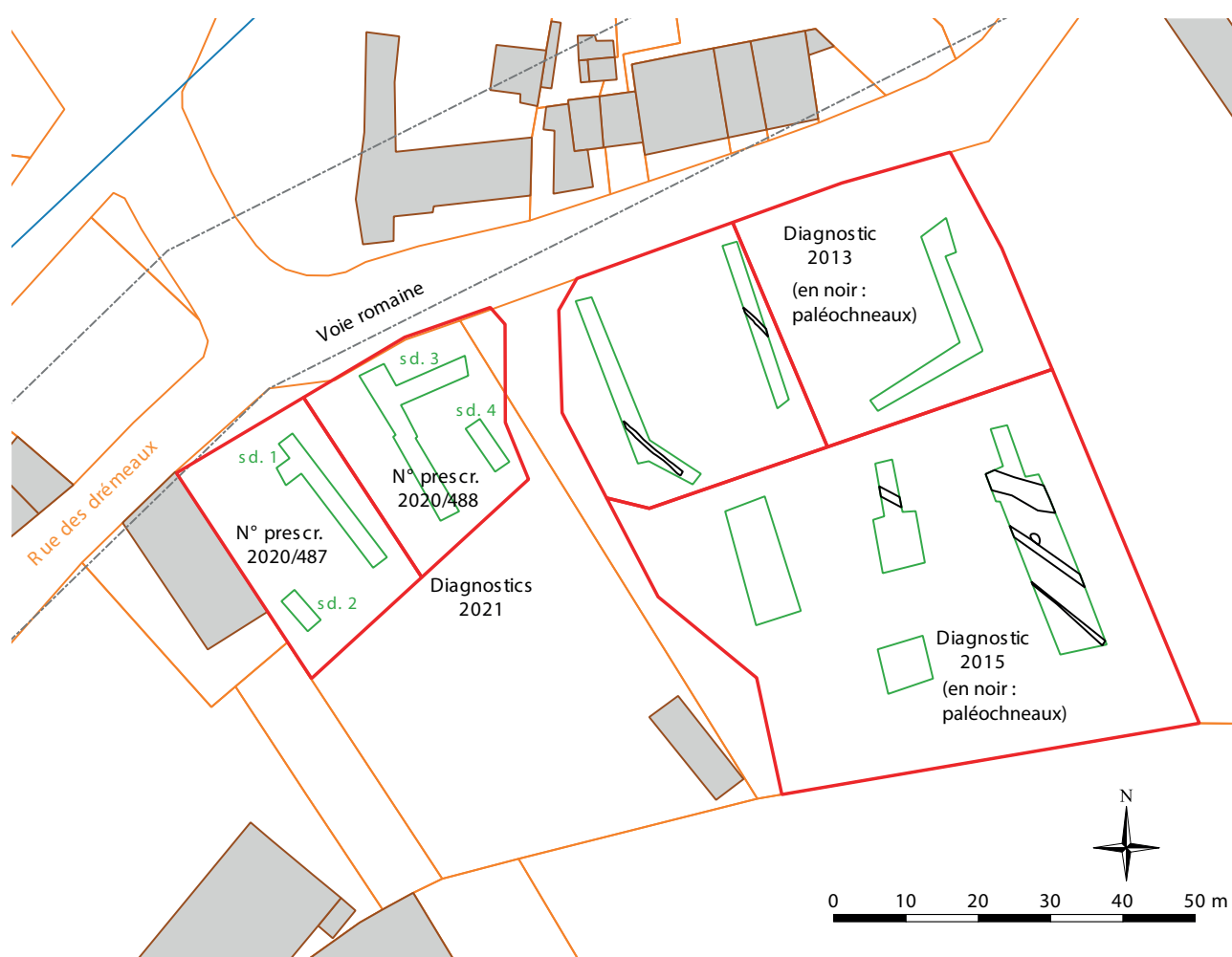


Fig.6 Localisation des diagnostics réalisés par le SAVA en 2013 et 2015 © S. Alix, Inrap

Des niveaux antiques et des indices d'occupation protohistoriques (céramiques Hallstatt C-D1 et Hallstatt D3-Tène C en position secondaire) ont été mis en évidence. Pour les niveaux antiques, aucun vestige structurant n'a pu être découvert. Il semble que l'on ait affaire d'une part à des ensembles de paléocheneaux qui ont laissé des incisions à la base de la séquence stratigraphique antique (I^{er} s. apr. J.-C.). Ces contextes humides sont scellés par des ensembles de couches et de creusement avec du mobilier antique (fin I^{er} s./III^{ème} s. apr. J.-C.) assez abondant. Ils ont été interprétés comme des dépotoirs assez comparables aux dépôts à proximité

des murs de la ville. Il faut signaler la présence d'une meule hydraulique antique (proximité d'un moulin vu le contexte hydrographique?). Un fragment de stèle funéraire, également en position secondaire, renvoie à la présence proche des nécropoles. Mais aucun vestige funéraire en place n'a été mis en évidence.

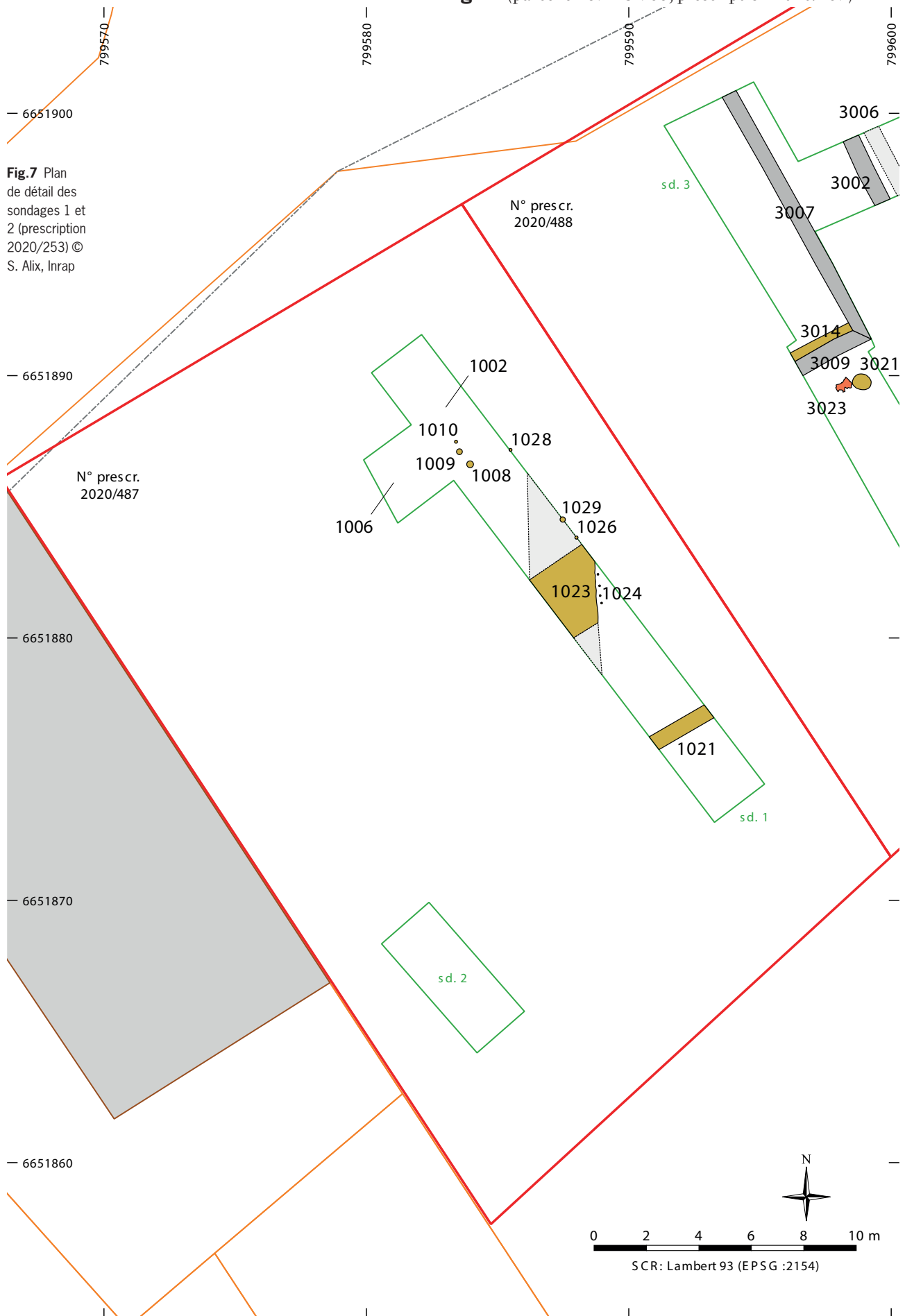
2. Résultats

L'essentiel des structures archéologiques a été vu dans les sondages 1 et 3. Les sondages 2 et 4, moins étendus et plus au sud n'ont pas livré de structure ancienne bien identifiable (en dehors de couches pouvant correspondre à l'occupation antique ou éventuellement protohistorique). Mais leur étude a été très limitée du fait de la remontée de la nappe phréatique (cf. *supra* § 1.2.). Le sondage 2, en particulier, s'est retrouvé complètement noyé. En conséquence, les descriptions normalisées en Us se sont faites exclusivement sur les sondages 1 et 3 qui le nécessitaient.

La très grande majorité des vestiges correspondent à la période antique, avec visiblement plusieurs états. Une occupation proto historique ou antique précoce est sans doute présente également mais a laissé peu de traces, du moins dans les zones explorées. Pour le reste, on note la présence d'un bâtiment XIX^e/XX^e s. (visible sur le cadastre napoléonien ainsi que sur les photographies aériennes jusque vers 1975). Il n'en reste que les arases de fondation, qui n'ont eu finalement qu'un impact limité sur les vestiges antérieurs.

Nous avons fait le choix de ne pas ouvrir plus sur la zone la plus positive au nord des parcelles, même pour des vérifications. D'une part, les conditions météorologiques défavorables rendaient difficile un dégagement propre des structures « légères » qui avaient été rencontrées jusque-là (niveaux de sol en terre, poteaux...). D'autre part le taux d'ouverture global est déjà assez élevé (12 %). Vu la taille assez restreinte des deux emprises conjointes, nous ne souhaitions pas intervenir plus avant sur les structures en place.

2.1. Le sondage 1 (parcelle 467 BO 78b, prescription 2020/487)



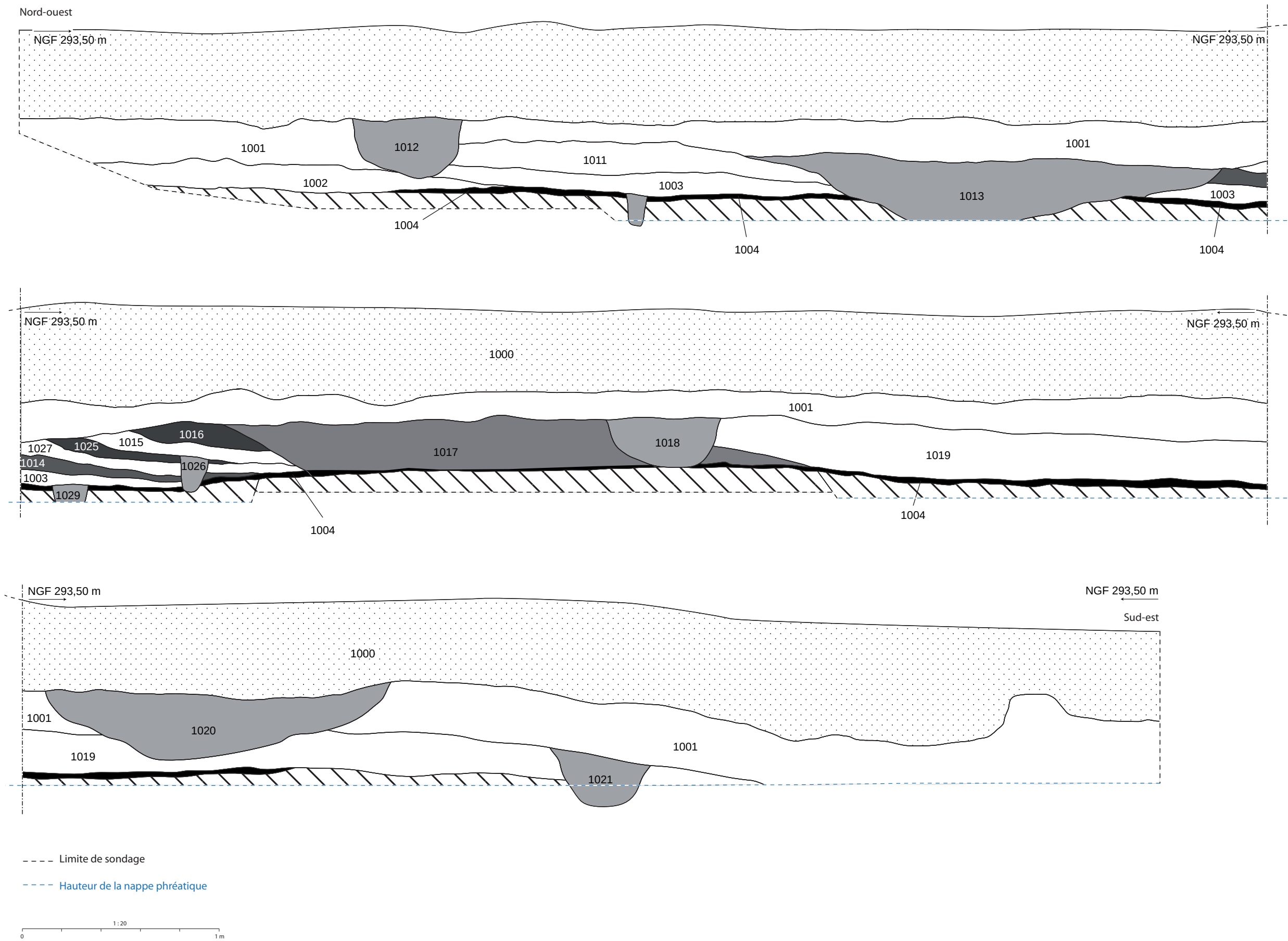


Fig.8 Coupe stratigraphique de la berme N-E du sondage 1 © S. Alix, Inrap

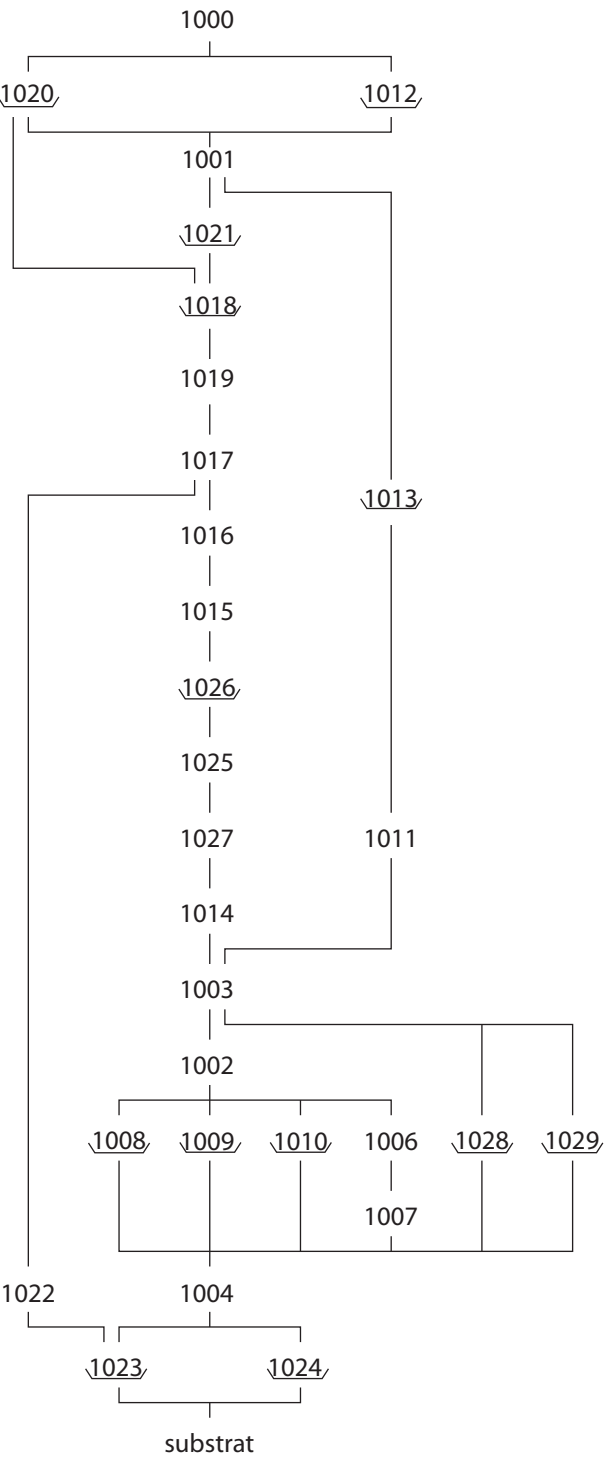


Fig.9 Diagramme stratigraphique du sondage 1 © S. Alix, Inrap

2.1.1. Les vestiges antiques de la partie nord.

Dans la partie nord du sondage 1, la couche de terre végétale ancienne (Us 1001, *infra*) scelle une série de niveaux antiques. Ils apparaissent à environ 70 cm de profondeur.

À la base, on trouve un niveau de sol (Us 1004, **fig. 10**). Il s'agit d'une couche indurée (épaisseur 2/4 cm) brun gris avec des passes orangées (oxydation due au battement de nappe?). On a essentiellement affaire à un niveau de piétinement, mais qui se détache bien de la couche sous-jacente grisâtre et assez homogène. On y trouve un peu de mobilier antique, ainsi que des charbons. Ce niveau se poursuit au sud-est, au moins *jusqu'à* la moitié du sondage (cf. *infra*). Il a pu constituer le niveau de circulation initial de la période antique. Mais les conditions météorologiques ont rendu impossible toute reconnaissance approfondie des couches sous-jacentes.

Fig.10 Le sol Us 1004 et l'empierrement Us 1007 après enlèvement de l'Us 1002 et le test dans l'Us 1006 © équipe Inrap



Un lambeau très dégradé d'un sol en graviers (Us 1007) et petits fragments de tuiles compactés a été reconnu sur le sol Us 1004. Il en reste moins de 1 m², formant une bande allongée. Il pourrait également s'agir plus simplement d'une recharge sur le sol, afin d'assainir un point bas.

Perçant le sol 1004, quatre petits trous de poteaux ont pu être identifiés. Les trois premiers (Us 1008 à 1010, **fig. 11**) suivent globalement un alignement N-O/S-E, séparés de 40 et 25 cm. Ils sont peu profonds (ou arasés?): profondeur de 6 à 25 cm, pour un diamètre entre 15 et 25 cm. Le dernier a été vu en coupe dans la berme est du sondage (Us 1028, diamètre 12 cm, prof. 16 cm, cf. *supra* fig. 8). En l'état, il est difficile d'inférer les constructions auxquelles ces structures appartenaient. S'il s'agit de support de bâtis et non d'éléments de cloisonnement ou de palissade, la taille des creusements renvoie à de petites constructions. Elles témoignent néanmoins d'une occupation organisée de l'espace au nord du sondage.

Fig.11 Les trous
de poteaux Us
1008 à 1010 ©
équipe Inrap



Le sol 1004 et ces poteaux sont recouverts par plusieurs couches. À l'ouest, dans la petite extension qui s'ouvre sur la bordure ouest du sondage, le sol 1004 et l'Us 1007, on trouve une couche de limon sableux brun-noir (Us 1006) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Elle contient une assez grande quantité de mobilier céramique (daté entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et la fin du 11^{ème} s. apr. J.-C.), ainsi que des fragments de tuiles. Mais on y observe également ce qui pourrait être des rejets de forges : sur la petite partie testée de la couche (un peu moins de 1 m), le sédiment est chargé de charbons avec quelques petits nodules de terre rubéfiée. Des scories (environ 1 kg, dont un culot de forge) ont été découvertes. Toutefois, notre exploration limitée n'a pas mis en évidence de traces en place d'autres éléments d'artisanat potentiels (foyers...). L'Us 1006 pourrait correspondre à l'occupation et l'abandon du sol 1004.

L'Us 1006 est recouverte par un niveau de démolition (Us 1002, épaisseur env. 20 cm, **fig. 12**) qui, au centre et à l'est de la partie nord du sondage, descend en fait jusqu'au contact du sol Us 1004. Il est constitué en très grande partie de mortier et de petites plaques d'enduits peints dégradés. Les plus grosses atteignent 10 à 15 cm de côté, mais elles sont assez dégradées. On y retrouve plusieurs couleurs dominées par deux tons de rouge et des noirs (mais également du vert). En plus des aplats, des éléments de décors simples sont également présents sur les enduits : essentiellement des mouchetis et des filets (probablement bordure de panneau ou de plinthe).

Fig.12 Le niveau
de démolition
avec enduit peint
Us 1002 © équipe
Inrap



Au niveau de la coupe berme est, la coupe révèle la présence d'un niveau brun noir (Us 1003, épaisseur env. 10 cm, cf. *supra* fig. 8), assez semblable à Us 1006 qui vient sceller le niveau de démolition Us 1002. Il se prolonge au sud-est, visible dans la coupe où il vient directement au contact de Us 1004. On le retrouve plus au sud dans la partie centrale du sondage (cf. *infra*). Il a livré du mobilier céramique daté de la fin du 1^{er} s. apr.J.-C.). Il est recouvert à son tour par une petite couche de démolition (Us 1011) d'une dizaine de centimètres, elle aussi essentiellement constituée de mortier dégradé. Aucun enduit n'a pu être mis en évidence dans ce niveau. On le perd en allant vers le sud.

2.1.2. Les vestiges antiques de la partie centrale du sondage 1

Dans la partie centrale du sondage 1, nous avons fait le choix de laisser un « ilot » avec ce qui apparaissait comme des couches antiques afin de pouvoir le tester. La jonction stratigraphique entre les couches antiques de la partie nord peut être établie au travers des couches Us 1003 et 1004 qui sont toujours présentes à ce niveau. Une fosse (?) chargée de limon argileux brun clair (Us 1013) coupe les liaisons plus haut dans la stratigraphie entre les deux zones (cf. *supra* fig. 8).

Au centre du sondage, si on retrouve bien le sol Us 1004, il n'est pas le vestige le plus ancien. Il recouvre en effet une série de trous de piquets (n° d'Us unique: 1024, fig. 13) qui suivent un alignement nord-sud. Les trous de piquets sont peu profonds (5 à 10 cm de prof. Pour 5/6 cm de diamètre). Mais ils restent lisibles dans le sédiment jaunâtre qui forme leur encaissant (substrat anthropisé?).

Fig.13 Les piquets Us 1024 et le bord du fossé (?) Us 1023 © équipe Inrap



Immédiatement à l'ouest de ces quelques structures se trouve un creusement (Us 1023). Sa nature reste incertaine : du fait de la remontée de la nappe d'eau, il a été impossible de l'étudier vraiment. Une exploration limitée a cependant montré que l'on avait bien affaire à un creusement avec un bord droit évasé parallèle à la ligne de trous de piquets Us 1024 qui le longe. La présence d'une tige de fer (peut-être un clou de charpente) permet de le relier à une occupation protohistorique ou antique assez précoce. Des tessons de panse de céramique modelée ont été découverts au décapage dans un test « profond » (Us technique 1005) à un emplacement qui correspond au prolongement immédiatement au nord de la structure 1023. S'ils sont bien contemporains de 1023, ils iraient dans le sens d'une datation protohistorique ou tardo laténienne. La tige de métal, bien qu'indatable en soi, a peu de chance d'appartenir à une occupation du début de l'Âge du fer. Le fond n'a pas été atteint (test sur seulement 30 cm).

Nous avons restitué un fossé nord-sud, mais il s'agit d'une hypothèse. Il pourrait s'agir également d'une fosse assez large, voire d'un creusement dû à des écoulements naturels, qui aurait piégé des éléments de l'occupation voisine.

Cette partie du sondage est marquée par la présence d'une petite séquence stratigraphique antique (cf. *supra* fig. 8). Comme on l'a évoqué, elle commence avec la prolongation à ce niveau du sondage du sol Us 1004, identifié plus au nord-ouest. La partie qui recouvre le creusement Us 1023 est marquée par la présence d'un plus grand nombre de tessons de céramique et de restes de faune. Ce mobilier a été isolé en Us technique (Us 1022) pour le laisser distinct de l'Us 1004 et limiter les intrusions avec le sommet de Us 1023. Le mobilier céramique est daté de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et du 11^{ème} s. apr. J.-C. Mais il contient également quelques marqueurs résiduels du début du 1^{er} s. apr. J.-C. (en lien avec le creusement Us 1023 ?). Le sol Us 1004 est recouvert par un niveau d'occupation de limon brun foncé qui peut être identifié à l'Us 1003, vue également au nord-ouest. Deux trous de poteaux ont été vus en coupe et sont situés stratigraphiquement entre les Us 1004 et 1003 : Us 1028 (diam. 12 cm, prof. 16 cm) et Us 1029 (diam. 20 cm, prof. 22 cm). Ils participent visiblement de l'occupation de cette séquence de sol, comme les poteaux vus sur l'extrémité nord-ouest du sondage, dans la même position stratigraphique.

Au-dessus du niveau Us 1003, on peut observer en coupe une séquence de sols. Elle est présente sur environ 1,5 m de long dans la berme. Au nord-ouest elle est recoupée par le creusement Us 1013 et au sud-est, elle est coupée en biseau par les remblais Us 1016 et surtout Us 1017, qui descend au contact du sol Us 1013. On trouve d'abord un premier sol d'argile brun clair (Us 1014, épaisseur 5 cm), recouvert par un niveau d'occupation brun foncé (Us 1027, épaisseur 4 cm). Un deuxième sol de terre est visible (Us 1025, épaisseur 4 cm). Il est scellé par une couche chargée de nodules de mortier (Us 1015, épaisseur 8 cm) qui semble plus correspondre à un niveau de démolition/abandon. Toujours en coupe, un petit trou de poteau (Us 1026, diam. 12 cm, prof. 20 cm) a été mis en évidence, perçant le sol Us 1025 et scellé par Us 1015. Cette courte séquence au-dessus du sol Us 1004 montre néanmoins l'existence de plusieurs états de sol antique, même s'il ne s'agit éventuellement que de reprises d'un même ensemble.

2.1.3. Les systèmes de remblai de la partie centrale et sud du sondage 1

Comme évoqué plus haut, les couches de sol se terminent en biseau dans la partie centrale du sondage 1 (cf. *supra* fig. 8). Elles laissent la place à une série de couches de remblais en sifflet qui s'enchainent en direction du sud, en restant altimétriquement sur un même niveau.

Outre une courte couche de sédiment brun foncé (Us 1016) postérieure à l'Us 1016, c'est surtout la couche Us 1017 qui occupe le début de la partie sud du sondage. Épaisse d'environ 20/25 cm, elle est constituée d'un sédiment brun rouille où se mêlent des passes de limon brun sombre, ainsi que des fragments de tuiles, des charbons... Elle a pu être constituée en partie par la démolition d'une occupation antique. On y a prélevé de la céramique exclusivement antique datée du 1^{er} s. apr. J.-C. Elle est coupée par un creusement en cuvette indéterminé (Us 1018).

Le remblai Us 1019 (épaisseur 20/25 cm) scelle le remblai Us 1017 et le creusement Us 1018. Il occupe toute la partie sud du sondage. Il est constitué d'un limon hétérogène à dominante brun gris comportant

quelques fragments de tuiles et des pierres de petite taille. La céramique collectée dans ce niveau est elle aussi antique et datée de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. Environ 3 m avant l'extrémité sud-est du sondage, on trouve un fossé (Us 1021, **fig.14**) N-E/S-O qui n'a pas pu être vu dans le détail du fait de la remontée rapide de la nappe. Sa relation stratigraphique vis-à-vis du remblai Us 1019 n'est pas assurée. Il semble qu'il coupe ce dernier, mais l'observation de la coupe a été rendue malaisée par les conditions météorologiques et l'hétérogénéité du remblai Us 1019. D'autant que le mobilier céramique qui a été découvert est daté du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. entre 30 et 70 apr. J.-C.

Fig.14 Coupe du fossé Us 1021 dans la berme nord-est avant inondation du fond de sondage © équipe Inrap



Ces deux remblais (Us 1017, Us 1019) exhausent cette partie du terrain. Compte tenu du niveau de la nappe actuelle en période de fortes précipitations, de la topographie et hydrographie du site, ainsi que la présence des niveaux hydromorphes anciens, il est très probable qu'ils relèvent d'une volonté d'assainissement. Ils sont postérieurs à l'occupation antique initiale. Leur contact en biseau avec les lambeaux de sols antiques en place laisse penser qu'une partie de ces derniers aient été détruits avant ou au moment de leur mise en place. Il faut peut-être envisager que l'occupation antique ait été partiellement installée en terrasse par rapport à la pente sud-est.

2.1.4. Les niveaux post antiques

Sur l'ensemble du sondage, on retrouve une couche de limon brun foncé-noir (cf. *supra* fig. 8). Elle contient encore du mobilier antique, en particulier dans la partie nord où elle est directement au contact des niveaux de ces périodes. Il faut probablement y voir le fond de la couche de terre végétale ancienne qui s'est développée postérieurement à l'occupation antique. Sur le cadastre « napoléonien » et jusque dans les années 1964/66, cette partie du site est occupée par un champ. On note la présence de deux creusements ou perturbations post antiques, qui ont fonctionné avec la couche Us 1001 : les fosses 1012 et 1020. L'extension d'une scierie a conduit à niveler tout le secteur pour en faire une grande plateforme. Le sommet de la stratigraphie, sur environ trente à quarante centimètres, correspond à cet aménagement (couches de pierres et de graviers). Il est possible qu'une partie de la terre végétale ancienne ait été enlevée ou déplacée lors de sa mise en place.

2.2. Le sondage 2 (parcelle 467 BO 78b, prescription 2020/487)

Le sondage 2 est situé dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Il n'a pas pu faire l'objet d'observation au-delà du décapage. En effet, il s'est immédiatement rempli d'eau sur plus d'un mètre dans sa partie la plus profonde (fig. 15). Quelques observations qui ont pu être faites à vue pendant le décapage : une couche de remblai charbonneux moderne occupe le haut de la stratigraphie (40-50 cm ?). Elle correspond sans doute à la construction de la plateforme. En dessous, il semble que l'on ait une ou des couches grisâtres hydromorphes, plus anciennes (p. ex. marre, paléochenal ?). Elles expliquent peut-être l'arrivée très rapide et la stagnation importante de l'eau (drainage après réouverture) dans ce sondage en particulier.

Fig.15 Le sondage 2 vu vers le sud-ouest © équipe Inrap

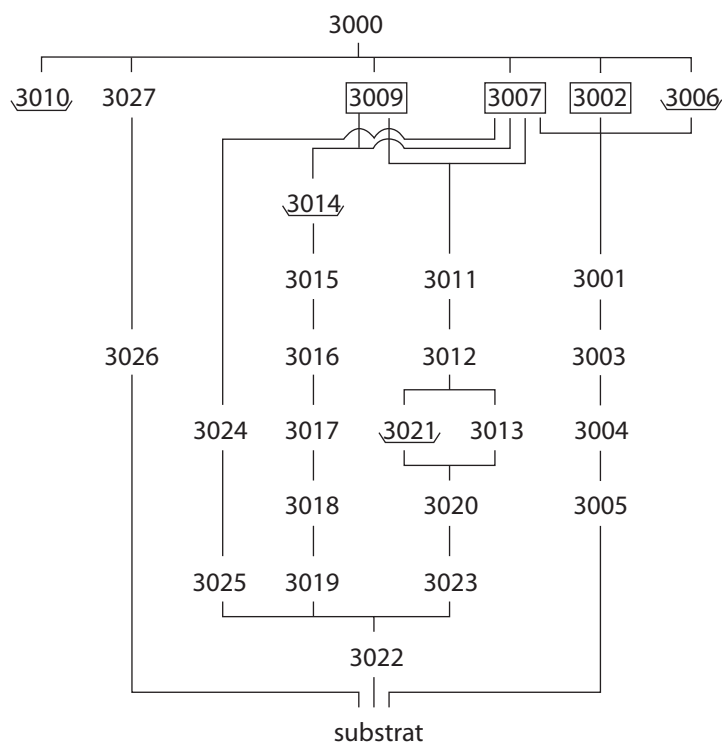


2.3. Le sondage 3 (parcelle 467 BO 78c/215c, prescription 2020/488)

Fig.16 Le sondage 2 vu vers le sud-ouest © S. Alix, Inrap



Fig.17 Diagramme stratigraphique du sondage 3 © S. Alix, Inrap



2.3.1. Les structures antiques de la partie nord-ouest

Les vestiges antiques mis au jour dans le sondage 3 sont situés dans sa moitié nord-est, ainsi que dans le premier tiers ouest de l'extension au nord-ouest. Ces différentes couches sont séparées par les arases de mur d'une maison XIX-XX^e s. (cf. *infra*). Ils ne restent que deux assises de fondation de ces murs, et aucun sol moderne. Certaines couches antiques ont une morphologie proche, mais il n'était pas aisé, compte tenu des circonstances d'étude, d'établir des correspondances. D'autant que certaines séquences stratigraphiques diffèrent quelque peu. Aussi, nous avons préféré garder des Us distinctes. Les vestiges les plus hauts apparaissent à environ 40 cm de profondeur sous le sol actuel, directement sous les remblais de la plateforme mise en place pour la scierie.

Sur l'extrémité nord-ouest du sondage, une couche de démolition (Us 3024, épaisseur 15 cm env., fig. 18) assez semblable à l'Us 1002 (*supra* 2.1.1.) apparaît directement sous les niveaux de plateforme. Il est probable qu'il s'agisse de la même couche que les Us 3004 et 3017. Mais un test mécanique un peu plus profond, dans la suite du sondage, a coupé les liaisons formelles. Elle contient beaucoup de mortier de chaux dégradé qui lui donne son aspect jaunâtre. Elle a également livré quelques petits fragments d'enduit peint rouge, vert et noir très dégradés (observés non prélevés). Le mobilier céramique est daté de la première moitié du II^{ème} s. apr. J.-C. Le test réalisé dans la couche montre qu'elle repose sur un niveau de sol (?) argileux (Us 3025, fig. 19) qui correspond peut-être aux niveaux Us 3005 et 3019.

Fig.18 Vue en coupe de l'Us 3024 après test
© équipe Inrap

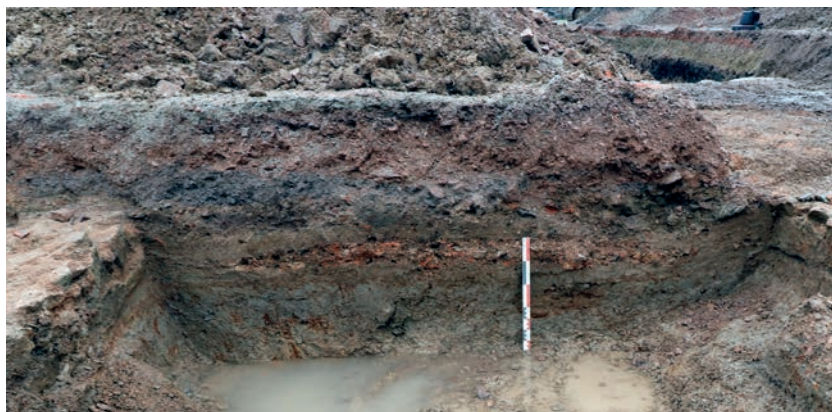


Fig.19 Le sol 3025 sous la couche Us 3024
© équipe Inrap



Au niveau de l'extension vers le sud-est du sondage 3, une séquence antique a pu être observée en coupe, après excavation mécanique des couches entre les murs modernes Us 3002 et 3007 (fig. 20). On trouve là un enchainement assez semblable aux couches légèrement plus à l'ouest. À la base, posé sur une couche grise hydromorphe (= Us 3022 ?), on trouve un niveau de sol argileux (Us 3005, épaisseur 5 cm). Il est recouvert d'un niveau de démolition (Us 3004, épaisseur 10 cm), qui mêle mortier, fragments de tuiles et petites pierres. Il s'agit probablement d'une couche équivalente aux Us 3017 et 3024. Il forme une sorte de dôme. Des deux côtés, nord-est et sud-ouest, la couche de sol Us 3003 (sol argileux, épaisseur 8 cm), qui scelle l'Us 3004, vient directement au contact du sol Us 3005. Elle partage la morphologie et la position stratigraphique du sol Us 3016 juste à l'ouest du mur 3007. Une dernière couche surmonte l'ensemble. Il s'agit d'une couche de démolition/abandon brun foncé (Us 3001, épaisseur 10 cm). Elle est probablement équivalente aux niveaux Us 3015 et 3011 visibles immédiatement à l'est. L'ensemble de la séquence stratigraphique que l'on peut rattacher à l'occupation antique a une puissance totale d'environ 30 à 40 cm. On perd toute trace de ces niveaux plus au nord-est: la tranchée de réseau Us 3006 et surtout le large creusement d'époque contemporaine Us 3010 ont oblitéré toutes les couches sur l'extrémité du sondage, si elles étaient présentes.

Fig.20 Séquence stratigraphique antique entre les murs modernes Us 3002 et 3007 : Us 3001 à 3005 © équipe Inrap



Immédiatement à l'ouest du mur moderne, on retrouve donc un enchainement semblable de couches qui ont fait l'objet d'un test limité, destiné à en explorer l'enchainement (fig. 21). À la base, on retrouve le sol argileux induré Us 3019 qui est probablement l'équivalent des Us évoquées plus haut (Us 3005 et 3025). Vient ensuite une couche de limon sableux brune (Us 3018, épaisseur 5 cm) qui n'a pas d'équivalent dans les autres zones testées (préparation, occupation ?). Elle est scellée par une couche de démolition chargée de mortier (Us 3017, épaisseur 8 cm) qui s'apparente aux couches évoquées plus haut (Us 3004 et 3024). Le mobilier céramique collecté est antique sans plus d'élément datant. La couche Us 3017 est scellée par un niveau de sol argileux (Us 3016, équivalent de Us 3003 ?). Enfin, on retrouve la couche de démolition-abandon brun sombre (Us 3015, équivalente de 3001, 3011 ?). Malheureusement les éléments céramiques qu'elle contient, bien qu'antiques, n'apportent pas non plus de précision chronologique (on reste toutefois dans une ambiance plutôt Haut-Empire). Au sud de la couche, recoupée par le mur moderne Us 1009 qui suit le même axe, on trouve une tranchée d'épierrement antique N-E/S-O (Us 3014, fig. 22). Son bord sud-est est entamé par le mur, mais sa largeur est d'au moins 30/35 cm. Elle est toutefois peu profonde (25 cm). Mais, on note la présence de quelques pierres dans le fond et surtout d'un reste de lite de mortier de chaux (fig. 23) qui permet de préciser l'architecture du mur démonté, qui dépasse le simple solin en pierre sèche. La tranchée Us 3014 coupe le niveau Us 3015 : l'épierrement arrive donc en fin de séquence ; mais on peut supposer que le mur correspondant a fonctionné avec au moins les derniers niveaux de sol (Us 3016). Le mobilier céramique retrouvé est le plus récent pour la période antique : s'y mêlent des éléments résiduels du 1^{er} s. apr. J.-C., mais la datation du comblement nous renvoie au II^{ème} ou III^{ème} s. apr. J.-C.

Fig.21 Ecorché des couches antiques Us 3015 à 3019 au nord du mur moderne Us 3009 © équipe Inrap



Fig.22 Coupe de la tranchée d'épierrement Us 3014 (vue vers le S-O) © équipe Inrap



Fig.23 Fond de la tranchée d'épierrement Us 3014 (lit de mortier) © équipe Inrap



2.3.2. La séquence stratigraphique antique au sud du mur Us 3009

On retrouve une série de niveaux et d'aménagements antiques au sud du mur moderne Us 3009. La présence de ce dernier empêche de lire toute relation avec les couches plus au nord-ouest, ainsi qu'avec la tranchée d'épierrement Us 3014, qui ne débord pas de ce côté du mur moderne Us 3009.

Sur le sommet du substrat anthropisé (Us 3022, couche grise hydromorphe avec des charbons épars en surface), on note la présence d'un petit aménagement en fragments de *tegulae* très dégradé (Us 3023, fig. 24). Il est conservé sur 60 X 45 cm. Il est possible que nous ayons ses bords N-E et S-O. Il est difficile de l'interpréter en l'état. On ne note pas de traces de rubéfaction qui pourrait laisser penser à un foyer. Il pourrait éventuellement s'agir d'un support architectural : encrage de pilier en bois ou reste de solin pour sablière basse. De tels aménagements d'architecture légère ont par exemple été mis en évidence sur les ateliers de métallurgie de la Genetoye dans les états du 1^{er} s. apr. J.-C. (Alix 2019, 2020). Il semble en tous cas trop organisé (blocage serré) et homogène pour être un simple comblement d'assainissement. Dans tous les cas, il témoigne d'aménagements construits dès le début de l'occupation antique du site.

Fig.24 Aménagement en tuiles Us 3023, après enlèvement du sol Us 3020 © équipe Inrap



Il est scellé par un niveau de sol argileux brun clair (Us 3020, 4 cm d'épaisseur, fig. 25) qui correspond peut-être aux niveaux Us 3005, 3019 et 3025 évoqués plus haut. Une petite fosse circulaire peu profonde coupe le sol Us 3020 (Us 3021, diamètre 65 cm, prof. 10/15 cm, bords courbes, fond plat). Le sol est surmonté d'un niveau d'occupation en limon sableux brun foncé (Us 3013, épaisseur 5 cm, fig. 26). Du mobilier céramique daté de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. y a été découvert.

Fig.25 Sol Us 3020 et fosse Us 3021, après enlèvement de l'Us 3013 © équipe Inrap



Fig.26 Niveau Us 3013 après enlèvement du sol Us 3012 © équipe Inrap



Un nouveau sol d'argile brun (Us 3012, épaisseur 4/5 cm) vient sceller le niveau Us 3013 et la fosse Us 3021 (fig. 27). Il correspond peut-être au sol Us 3016 que l'on retrouve au nord du mur moderne Us 3009. Enfin, on retrouve comme au nord-ouest une couche d'abandon/démolition brun sombre (Us 3011, équivalent probable de Us 3001 et 3015). Là encore, le mobilier céramique est daté de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C.

Fig.27 Le sol Us 3025 sous la couche Us 3024
© équipe Inrap



2.3.3. La partie sud-est du sondage 3

Dans la partie sud-est du sondage, la plus grande partie de la puissance stratigraphique est constituée par une couche de remblais (Us 3027) très récents (rejets de la période industrielle avec charbons caractéristiques). Ils coupent l'extrémité des couches antiques précédemment décrites. Ce qui suppose une destruction des strates anciennes pour une raison inconnue (assainissement d'un espace humide en creux?).

Toutefois, ce remblai ne descend pas jusqu'au substrat et vient au contact d'un aménagement à la datation incertaine. Il s'agit des restes d'un empierrement (Us 3026) très dégradé (fig. 28). Il en reste une série de blocs épars, et sans doute bougés, qui semblent enfoncés dans le substrat, formant des cupules grisâtres. L'une d'elle a pu être testée (fig. 29) avant la remontée de la nappe: elle n'a livré que quelques tessons de panse non datant, mais qui peuvent être antiques. On a peut-être affaire là à un aménagement ancien, destiné lui aussi à assainir une partie humide (berge de milieu humide, bord de mare avec un accès pour le bétail...). Il peut être antique ou plus tardif. Un tel aménagement n'est toutefois pas visible sur le cadastre napoléonien, ni sur les photographies aériennes anciennes.

Fig.28 Sud-est du sondage 3 : contact entre les Us 3026 et 3027 (ex. de bloc encastré au premier plan) © équipe Inrap



Fig.29 Vue de détail de l'élément de l'Us 3026 testé © équipe Inrap



2.3.4. Les niveaux post-antiques

Dans le sondage 3, outre les niveaux que nous venons d'évoquer, les niveaux post antiques sont essentiellement représentés par la plateforme de la scierie (Us 3000). Elle est constituée de remblais de graviers ou de pierre sur environ 40 cm d'épaisseur. Ils sont posés directement sur les niveaux antiques et sur les arases de mur d'un bâtiment ^{xix}/_{xx}^e s. Trois murs de cette maison sont visibles. Les murs Us 3007/3009 correspondent à l'angle de la maison elle-même. Le mur Us 3002, plus à l'est, peut-être identifié avec le mur limite de la propriété. Cette maison est visible sur les photographies aériennes jusqu'en 1975 (fig. 30a et 30b), où elle est détruite au profit de l'extension de la scierie. Cette dernière avait largement gagné sur le jardin au sud-est de la maison où on peut voir des cultures (maraîchage) sur les photographies aériennes plus anciennes (années 1940-1960). On notera que la bâtisse a eu peu d'impact sur les couches antiques en dehors des deux assises restantes de ses murs. La mise en place de la plateforme de la scierie, comme on l'a évoqué pour le sondage 1, s'est sans doute accompagnée d'un enlèvement des couches les plus récentes. Ce qui doit inclure en partie les éléments de démolition de la maison que l'on ne retrouve pas réellement dans les remblais supérieurs.

Fig.30 Vues des parcelles sondées et de la maison présente sur les photographies anciennes (source IGN):
a 1940, **b** 1975



2.4. Le sondage 4 (parcelle 467 BO 78c/215c, prescription 2020/488)

Le sondage 4 est situé dans l'angle sud-est de l'emprise (fig. 31). S'il ne s'est pas rempli autant que le sondage 2, la remontée de la nappe a rendu inexploitable la base des coupes stratigraphiques. Pour la partie émergée, aucune structure évidente n'était visible. Sous la plateforme en graviers (toujours environ 40 cm d'épaisseur), on relève un remblai assez similaire à la couche moderne Us 3027 (charbons, déblais d'époque industrielle), vue dans le sondage 3, sur environ 35 cm d'épaisseur. On note ensuite un niveau brun-gris hydromorphe homogène, sur au moins 20 cm. Il est assez proche de celui qui a été brièvement observé lors de l'excavation du sondage 2.

Fig.31 Le sondage 4 vue vers le sud-est © équipe Inrap



3. Etude de la céramique (S. Mouton-Venault)

Le mobilier céramique a été étudié en distinguant les deux sondages effectués lors de deux opérations distinctes, peu distantes l'une de l'autre, réalisées à proximité d'une série d'interventions en 2014 et 2015/16 (Service Archéologique d'Autun) qui ont donné lieu à un article (Labaune, Saggesse, à paraître) mettant en avant l'existence de remblais formés à partir du dernier quart du 1^{er} s., interprétés comme des dépotoirs extérieurs à la cité. Cette notion de dépotoirs, développée autour de l'assemblage céramique fait écho à l'article de 2003 (Kasprzyk, Labaune 2003, p. 99-116), mettant en évidence une gestion raisonnée des déchets à partir de cette période, rejetés hors les murs.

Bien qu'il ne s'agisse que de diagnostics, nous avons choisi de quantifier le mobilier de ces séquences stratigraphiques, pour les deux sondages, en NR et NMI, afin de pouvoir confronter nos données à celles récoltées entre 2014 et 2016; cette approche quantitative nous paraissant pertinente dans le cas de dépotoirs. En revanche, lors de ce simple diagnostic, nous n'avons dessiné que les types inédits dans le répertoire autunois et eu recours aux formes types publiées (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2017 et Ahü-Delor A, Mouton-Venault S., *et al.* 2016) pour l'illustration des types connus.

Le mobilier céramique du sondage 1

Us	Les arguments chronologiques et remarques.	Critère de fiabilité	Fourchette chronologique	NR	NMI
1001	Commune sombre (6NR): dont un couvercle, une panse de pot de type CHAL. P12 et une anse de pichet AUT. Pi4; commune claire (14 NR): dont 5 fragment d'un mortier à panse côtelée et lèvre en collerette, une panse de <i>dolium</i> et des panses de cruches; deux panses de gobelet en paroi fine à décor d'épingle (TPQ 60 ap. J-C); deux panses d'amphore; un bord de coupelle de type Drag.35 (TPQ 60 ap. J-C); un fragment d'objet: figurine moulée brûlée ?	Homogène ?	60-160	26	7
1002	1 panse d'amphore; 3 panses de commune sombre; 2 panses de commune claire	-	-	5	-
1003	1 bord de cruche de type AUT. Cr1 (1 fond, 4 panses); 1 bord et 1 panse de Drag. 37a en TSS (TPQ 80/90 ap. J-C); commune sombre: un fond de pot et un bord à lèvre éversée; deux panses de gobelet en PF (TPQ 60 ap. J-C); commune claire, forme fermée: 3 panses et un fond. Une panse de céramique commune à pâte rougeâtre et surface grise (chrono inconnue) et une panse de commune claire (médiéval ?).	Homogène ?	80/90	18	4
1005	Panses en céramique Non Tournée	homogène	LT-aug us te	6	
1006	Sigillée du sud Gaule (5NR) : dont un drag.37a (TPQ 80 ap. J-C), deux coupelles, l'une de type Drag 27 l'autre de type Drag.35; 5 panses de gobelet en Paroi Fine; Commune Sombre (13 NR) dont deux couvercles de type AUT Cv6, un pot ansé et un pot de type CHAL P1/AUT P7, commune claire (26 NR): dont une cruche de type AUT Cr1, un mortier à lèvre en collerette évasée; un couvercle en commune claire dorée et 12 fragments d'amphore.	-	80-200	66	12
1012	Une panse de <i>dolium</i> , 4 panses de commune claire; une panse en commune sombre; un bord de couvercle en commune claire sable us e	-	-	7	1
1013	Deux panses en commune claire	-	-	2	-
1016	Une anse d'amphore; une panse de PF et deux fragments de cruche de type AUT CR1	-	-	4	2
1017	Une panse d'amphore; une panse de <i>Terra Nigra</i> , 5 panses de commune claire.	-	1 ^{er}	7	-

1018	4 panses en commune claire; une panse d'amphore; une panse de sigillée du Sud Gaule	-	-	6	-
1019	Bol Hermet 29c (Genin 34) du Sud Gaule; lèvre de pot de type CHAL. P1 de très grand module; commune claire: deux fragments de fond et une panse	Homogène	80/90	5	2
1020	Fond de coupelle en <i>Terra Nigra</i> (1 ^{er}); commune sombre?: un fond et 4 panses de forme fermée indéterminée	Non, trop peu de mobilier	1 ^{er} ?	6	-
1021	Un bord de pot de type AUT P5 et deux panses indéterminées	Non, trop peu de mobilier	30-70	3	1
1022	Sigillée du Sud Gaule (4 NR): dont un plat de type Drag.17a (10-60 ap. J-C) et une panse à décor moulé (Drag. 29?); 3 panses de gobelet en parois fines dont un de type Hees 2 décoré à la barbotine (épingles) (fin 1 ^{er} -4 ^{ème}); deux bords d'assiette de type AUT. TN PL2 (fig. n°2); Un plat en commune sombre (fig. n°1); Commune claire (44NR): dont un fond de pot, une anse de cruche et une panse de mortier (cf us 1001) et deux couvercles en commune claire dorée; commune sombre (9 NR): dont deux couvercles et une panse de jatte de type AUT J14; amphores: une panse d'amphore vinicole régionale et une panse de Bétique	Hétérogène ?	IA et Id-II	77	13
Total				238	42

Fig. 1.1: Tableau récapitulatif des données étudiées pour le mobilier céramique, par Us. Le NMI est calculé sur les éléments de forme (bord, fond...)

La chronologie du sondage 1

Malgré une stratigraphie assez fine et dense, la chronologie déterminée pour ce sondage, entre les sols inférieurs et les derniers niveaux de remblais, reste centrée sur les années 70/90 à 120/150 ap. J-C.

L'Us technique 1022 qui correspond au sol Us 1004 livre du mobilier hétérogène mêlant des marqueurs de la première moitié du 1^{er} s. avec d'autres caractéristiques de la période flavienne.

La présence d'une assiette en *terra nigra* de type AUT TN PL2 (fig. 1.2 n°2) ne permet pas de préciser la chronologie: en effet, bien que ce type soit dérivé du Menez 8/16, assiette courante entre les années 15 et 60 ap. J-C, il est produit au Lycée militaire (en l'absence de contexte stratigraphique) ainsi que sur les premiers ateliers du Faubourg d'Arroux et de la Genetoye, datés du dernier quart du 1^{er} s.: il semblerait donc que cette production soit caractéristique des années 70/90 ap. J-C. C'est aussi à cette période que renvoie la présence d'une panse d'amphore vinicole régionale. Quant à la jatte AUT. J14, si elle apparaît plus tôt, elle est courante dans les contextes de consommation de la période flavienne (Contextes de la Genetoye et Croix Verte, en cours d'étude). Enfin, c'est la présence des gobelets en parois fines, dont un du type Hees 2 qui permet de déterminer de manière définitive un *Terminus Post Quem* au cours du dernier quart du 1^{er} s. à cette couche d'occupation. Dans ce contexte, la présence d'un plat à cuire de module individuel (fig. 1.2 n°1) ne dépare pas, puisqu'il s'agit d'une forme rare avant la fin du 1^{er} s.

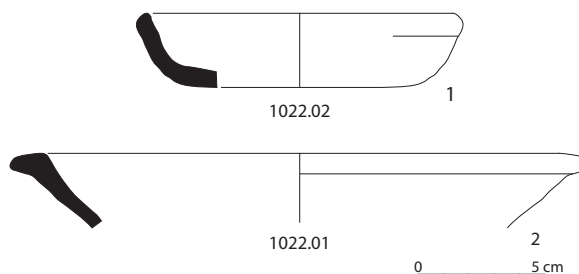


Fig. 1.2: Le mobilier de l'Us 1022 (C.043777-006)© S. Mouton-Venault

Le niveau d'occupation qui succède à 1022/1004- Us 1006- livre un *Terminus Post Quem* vers 80 ap. J-C lié à la présence d'une jatte Drag. 37a du Sud Gaule. Associée à une coupelle Drag.35, elle confirme l'ancrage de l' Us dans les dernières décennies du 1^{er} s. malgré la présence de mobilier résiduel de la première moitié, comme le pot de type CHAL. P1. A ce titre, l' Us 1006 présente un faciès très similaire à l'Us 1022.

Cette chronologie qui débute au plus tôt vers les années 80 ap. J-C est celle qui caractérise la succession de niveaux de remblais ou de sols qui succèdent à l' Us 1022.

Ainsi, le niveau d'occupation Us 1003 peut être daté au plus tôt des années 80 (le remblai de démolition qui le précède ne livre pas d'élément probant).

Le remblai Us 1016 qui selle ce feuilletage de couches ne livre pas d'élément marquant mais le remblai supérieur à Us 1016, 1019 livre des marqueurs de la fin du 1^{er}, identiques à ceux du sol d'occupation Us 1003 qui débute cette séquence stratigraphique.

En guise de conclusion, l'ensemble du mobilier s'inscrit donc dans une chronologie serrée, malgré le millefeuille de couches, comprise entre les années 80/90 ap. J-C et le milieu du 11^{ème} s, en l'absence de marqueurs plus récents. Les rares éléments datables de la première moitié du 1^{er} s. sont attestés en position résiduelle. Cet ensemble est contemporain de la période qui voit se raréfier les dépotoirs *intramuros*, phénomène corrélé à la formation des dépotoirs *extramuros* (Kasprzyk, Labaune 2003). En revanche, il est difficile de caractériser la nature de ces dépôts, au regard du litage des couches, alternant niveaux de sols et remblais. Il est néanmoins remarquable que la séquence chronologie soit aussi concise. Elle diffère un peu en cela des dépotoirs étudiés (Labaune, Sagesse à paraître) qui couvriraient un spectre plus large, incluant le 11^{ème} s. ap. J-C.

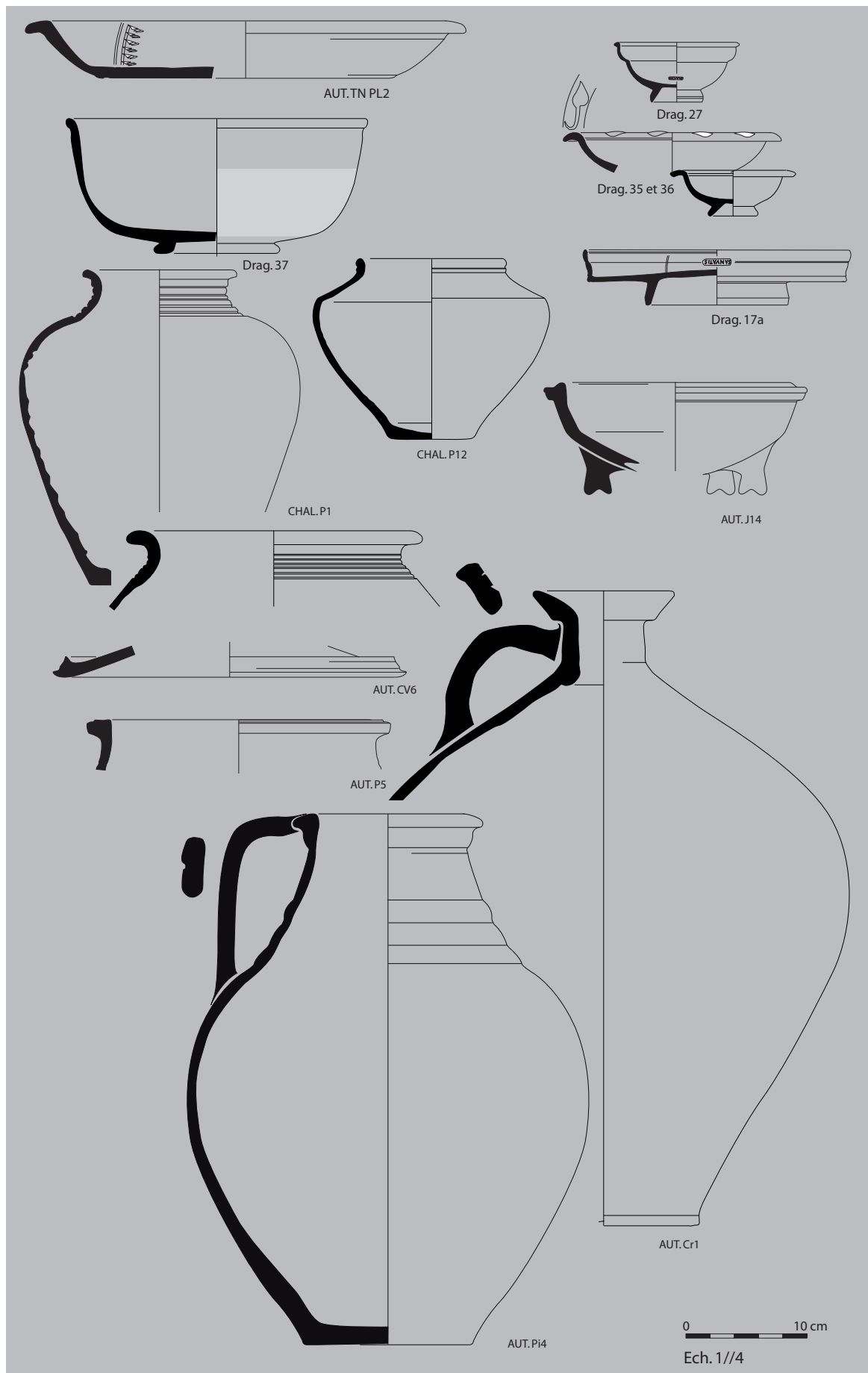


Fig.1.3: Formes types attestées dans le sondage, présentées au quart. ©., Mouton-Venault S, Ahü-Delor A.

Le mobilier céramique du sondage 3

Ce sondage livre 206 NR permettant un calcul de 24 NMI répartis sur 8 Us.

US	Commentaires	Fiabilité	chrono	NR	NMI
3011	Six panses de Dr.20; une panse de PF; un bord d'amphore Gauloise 4 et un bord d'amphore bétique Pompei VII (fig. CERxx)	-	Id	10	2
3012	Un fond de gobelet en PF; 8 panses de formes fermée en commune claire; 2 panses de cruche; deux panses de <i>Dolium</i> et trois panses en commune sombre	-		16	1
3013	Amphores (15 NR) : dont 12 panses, un bord et une anse de Gauloise 4 et une anse de Dr. 20 et une panse côtelée; Commune Claire (23 NR) : dont deux bord de cruche AUT. Cr1; Commune sombre (14NR) : dont une panse de jatte AUT J14 et une panse de pot de type CHAL P12; une panse de VRP; Sigillée de Sud Gaule (3 NR) : dont un fond de coupelle Drag. 4/22; un fond et une panse de gobelets en PF (TPQ 60 ap. J-C); un fragment de lampe indéterminée.		Id	59	7
3014	Un plat en EIR (bord et panse) (Ile-Ile s. ap. J-C); un pot àèvre éversée en commune sombre (un bord et 6 panses); 5 panses en commune claire; 12 panses de cruche; une panse de gobelet en PF; un bord de couvercle en commune claire; sigillée du Sud Gaule : une panse de Drag. 37 (TPQ 80/90 ap. J-C) et un bord de Ritt. 9b (15/70)	Hétérogène	ler et Ile-Ile	30	5
3015	Cf 3011. Une panse d'amphore; une panse de Dolium; 5 panses de cruche; trois panses d'amphore gauloise; sigillée du Sud Gaule : un fond et une panse; une panse de pot en commune sombre (Médiéval ?) et TCA			13	-
3017	Deux panses en commune sombre et une panse en commune claire. Deux plaques en TCA			3	-
3024	Commune claire (21 NR) : dont une cruche de type AUT Cr1 (11 NR); un pot de type AUT P1 (2 NR); commune sombre (20NR) : dont une marmite de type AUT J18, une jatte de type AUT J14 et une panse de couvercle; amphores (7 NR) dont une anse de DR 2/4; Sigillée du sud gaule (3NR) : un fond de coupelle et deux panses de coupe; sigillée du Centre Gaule (Ph 5 ?) et Paroi Fine (7 NR): gobelets de type AUT Go1 et Go8 (Id-IIA); une panse de plat en commune claire dorée ?	hétérogène	100-150	72	9
3026	Trois micro fragments de panses indéterminés	-	-	3	-
Total				206	24

Fig. 2.1 : Tableau récapitulatif des données étudiées pour le mobilier céramique, par Us. Le NMI est calculé sur les éléments de forme (bord, fond...)

La chronologie du sondage 3

Le remblai Us 3024 qui scelle les premiers sols d'occupation livre du mobilier datable de la première moitié du II^{ème} s. mélangé à quelques marqueurs du I^{er} s. (A noter en Us 3017: deux fragments de brique brûlés)

Les Us de démolition 3011 et 3015 livrent peu d'arguments chronologiques mais la présence d'une Gauloise 4 (Fig. 2.2, n°1) permet d'inscrire Us 3011 dans une chronologie similaire au remblai Us 3024.

La tranchée de récupération Us 3014 est plus récente: hétérogène, elle mêle du mobilier relevant des séquences antérieures à un marqueur du III^{ème} s. : il s'agit d'un plat à engobe rouge pompéien dont la production est centrée sur le III^{ème} s. bien qu'ils apparaissent dans les contextes de la fin du II^{ème} s. (Mouton-Venault, Delor-Ahü 2017 et Simon 2004)

En guise de conclusion, la chronologie des Us du sondage 3 est sensiblement similaire au sondage 1, à l'exception de la tranchée de récupération, plus tardive.

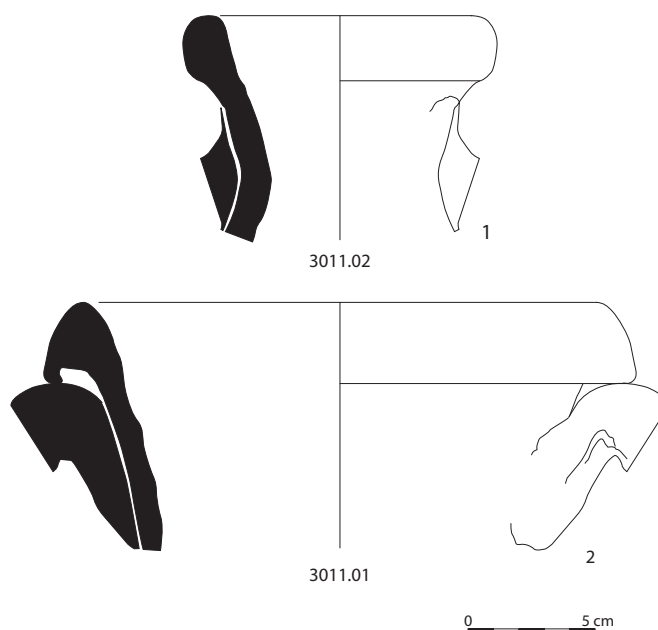


Fig. 2.2: Le mobilier de l'Us 3011 (C.043778-005) © S. Mouton-Venault

Les sondages 1 et 2 livrent une séquence chronologique dense mais assez concise, comprise entre les années 80/90 et 120/150 ap. J.-C. Le mobilier constitue un lot assez homogène, ciblé dans le temps, avec quelques rares éléments résiduels de la première moitié du 1^{er} s. Ces lots sont contemporains de ceux étudiés lors des opérations antérieures réalisées par le service archéologique. La question de la nature de ces derniers, au regard de la stratigraphie, reste entière. Si la quantité de mobilier ne permet pas de raisonner sur l'assemblage fonctionnel, il s'en dégage néanmoins quelques remarques :

- on notera la présence de produits issus du grand commerce (sigillées, amphores...) mélangé à ceux autunois.

- Parmi les produits autunois, on note la présence de quelques formes inédites aux cotés des types incontournables des productions de la fin du 1^{er} s. ce qui n'est pas surprenant : en effet, l'hypothèse de dépotoirs extérieurs à la cité à partir de la fin du 1^{er} s., soutenue en 2003, est confirmée par les fouilles récentes du Faubourg d'Arroux par exemple (Alix 2014), limitant nos référentiels, à l'exclusion des productions des ateliers.

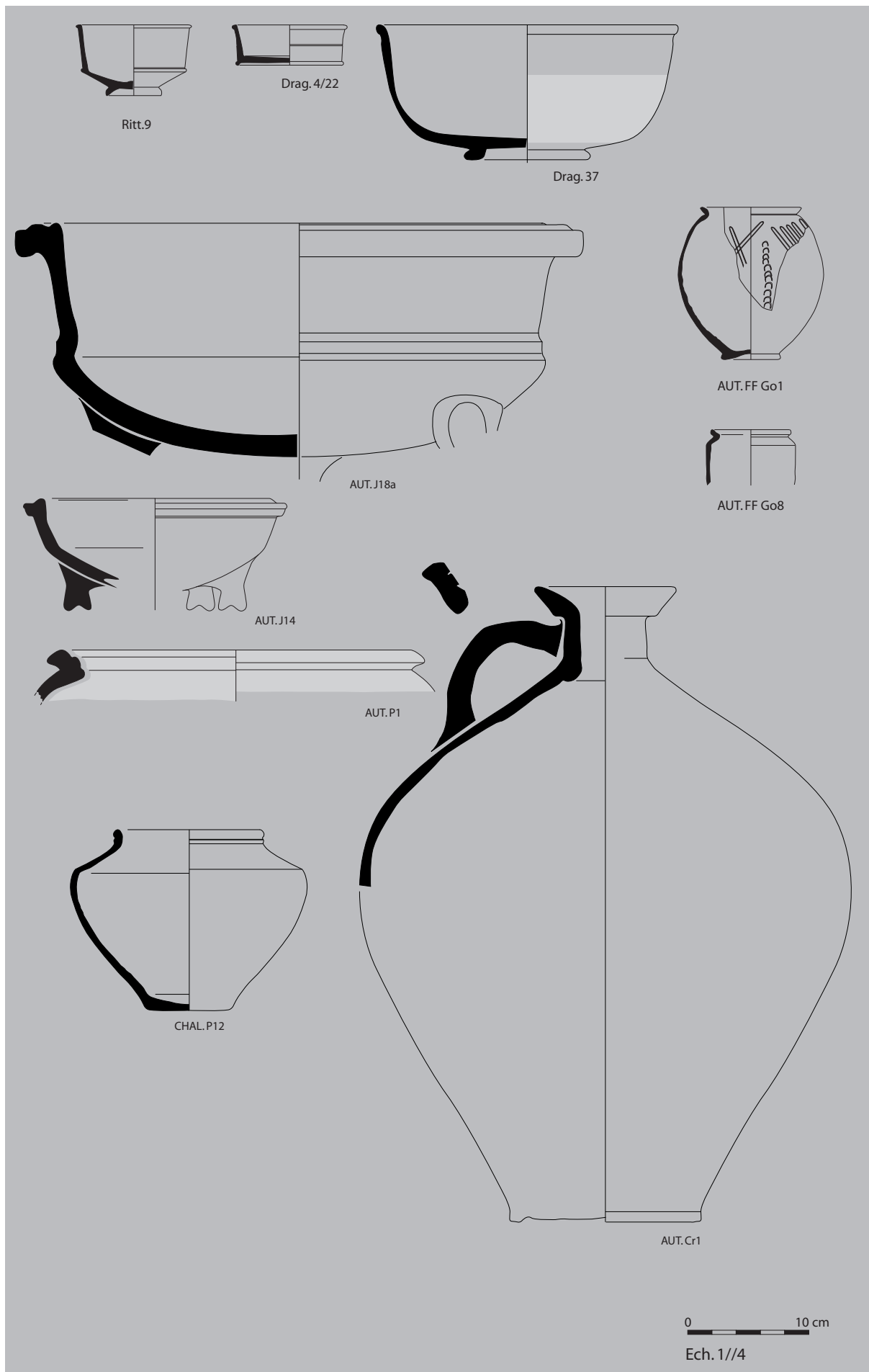


Fig.2.3: Formes types attestées dans le sondage, présentées au quart. ©., Mouton-Venault S, Ahü-Delor A.

Bibliographie :

Ahü-Delor, Mouton-Venault *et al.* 2016

AHU-DELOR (A.), MOUTON-VENAULT (S.), LABAUNE (Y.), CAPT (A.), DE BEENHOUWER (J.) *et al.* – De la terre et des étoiles... quand les potiers d'*Augustodunum* étaient au firmament. Catalogue d'exposition temporaire. UMR ArScAn - GAMA. 2015, 978-2-9552224-1-6. hal-01758712

Alix, 2014

ALIX (S.) – Autun, Faubourg d'Arroux, *Urbani et Fabri*. Évolution d'un quartier d'*Augustodunum* entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Âge, 7 vol, Inrap, Dijon, 2014

Kasprzyk, Labaune, 2003

KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.) – la gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques. La gestion des déchets durant l'époque romaine : rebut et recyclage. Actes du colloque de Poitiers, 19 - 21 septembre 2002, édition Mergoïl, p. 99 - 116, 2003. hal-02532827

Labaune, Sagesse à paraître

LABAUNE (Y.), SAGESSE – : Un dépotoir périphérique d'Autun (*Augustodunum*) (71), Nouvel apport à la connaissance du mobilier céramique autunois de la fin du 1^{er} et du 11^{ème} s., à paraître dans le RAE.

Simon, Labaune, 2004

SIMON (J.), avec la coll. de LABAUNE (Y.) – « La production des plats à engobe interne rouge pompéien : l'exemple de l'atelier de la rue des Pierres à Autun (71) », *in* : Actes du congrès de la SFECAG de Vallauris, 20-23 mai 2004, Marseille, SFECAG, p. 227-236.

Mouton-Venault, Ahü-Delor (Dir.), 2017

MOUTN-VENAULT (S.), AHU-DELOR(A.) (Dir.), BARTHELEMY (D.), JOLY (M.), MAUDUIT (C.) – Recueil des ateliers bourguignons : les productions de vaisselle culinaire, dans BARAY (L.) dir : De silex, de terre et de faïence. Mémoire du sol en Bourgogne, Hommages à Jean-Paul Delor, éditions M. Mergoïl. (Histoire et Archéologie romaine 36), 636 p.

4. Synthèse : un exemple d'occupation de bord de voie dans le *suburbium* est d'Autun

Les deux diagnostics, menés à Autun sur les parcelles conjointes 467 BO 78b (prescr. 2020/487) et 467 BO 78c/215c (prescr. 2020/488), ont montré la présence de vestiges antiques en place (fig. 32). Les sondages permettent d'envisager la présence d'une occupation gallo-romaine concentrée sur les deux tiers nord-ouest des emprises. Le tiers sud-est montre surtout des niveaux hydromorphes, dont certains ont dû être contemporains de l'occupation antique. Mais la nature exacte de ces milieux humides n'a pas pu être explorée du fait des circonstances météorologiques.

Dans le sondage 3, les vestiges antiques apparaissent immédiatement sous les niveaux de remblais modernes de la cour de la scierie, qui occupait jusqu'à peu cet espace, soit à 40 cm de profondeur (autour de la côte NGF 294,9 m). Dans le sondage 1, ils sont un peu plus profonds (70 cm), soit autour de la côte NGF 293,9 m. La puissance stratigraphique est de l'ordre de 35 à 40 cm également. Mais des niveaux sous-jacents ont pu rester hors d'atteinte du fait de la remontée de la nappe. Le substrat semble être atteint à un peu plus d'un mètre dans la partie nord-ouest, plus profondément dans la partie sud-est (1,5 m ?). Tant en terme spatial qu'au niveau des profondeurs, les deux projets de pavillon impactent directement les vestiges.

Aucun indice funéraire n'a été mis en évidence. Ce qui confirme l'impression donnée par les deux diagnostics précédents d'être dans un entre-deux séparant les espaces funéraires du Haut-Empire, près de la porte St André, et les nécropoles tardo-antiques plus à l'est.

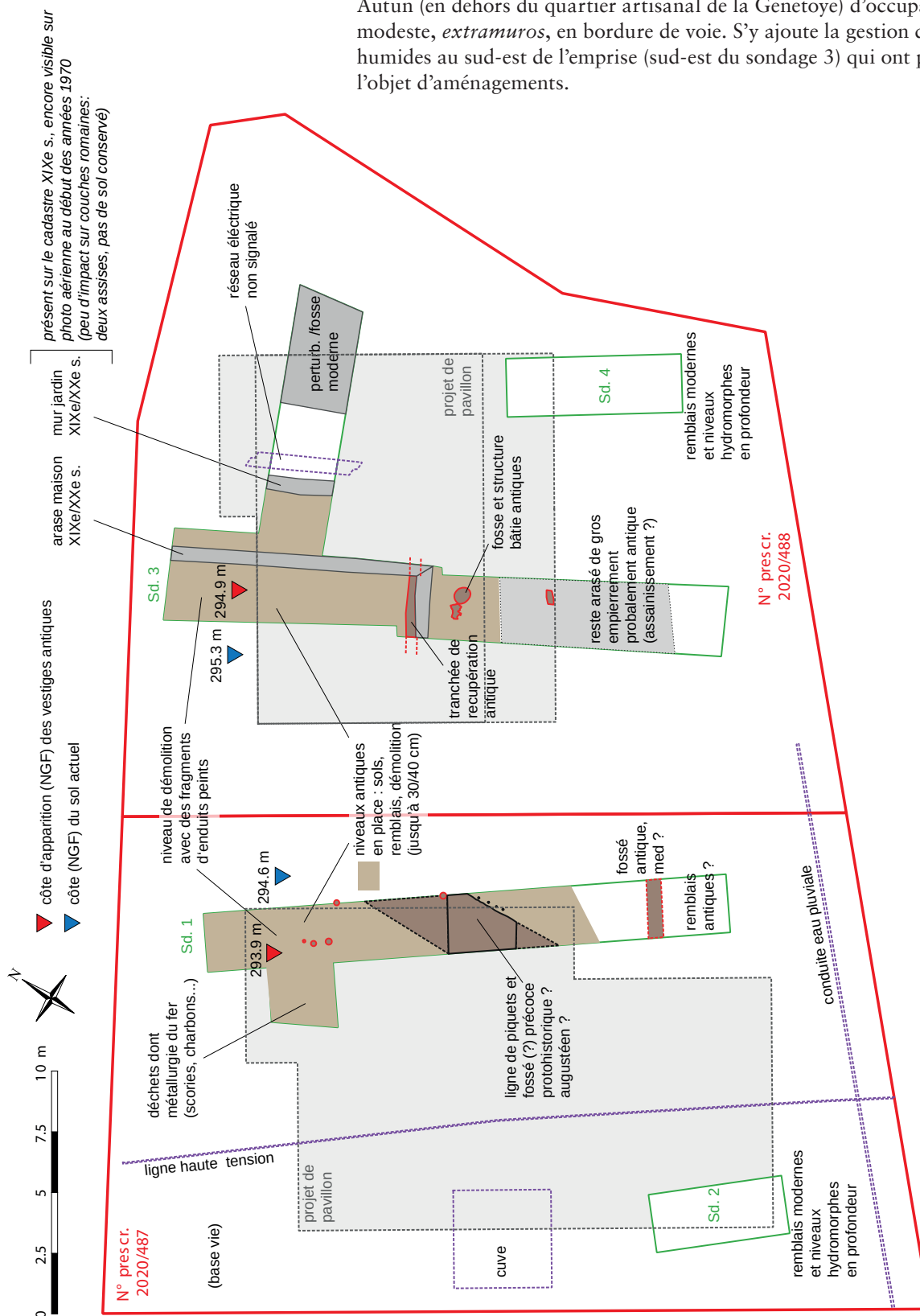
En revanche, la présence d'éléments structurants (trou de poteau, murs) exclut que l'on soit simplement en présence de rejets antiques comme cela semble être le cas immédiatement à l'est (Labaune 2014 et 2016). Dans les deux sondages, plusieurs états sont visibles. Les indices les plus anciens remontent peut-être à la Tène (centre du sondage 1), mais il peut également s'agir de structures antiques précoces (augustéennes ?). Dans les deux sondages 1 et 3, on retrouve des feuilletages de sol. La présence de niveaux de démolitions utilisés comme remblai renvoie sans doute à la nécessité d'exhausser les sols du fait du contexte humide. Dans le sondage 1, des trous de poteaux et de piquets témoignent de la présence de petits bâtiments en matériaux périssables ou *a minima* de palissades ou de cloisonnements, et ce dès les premiers niveaux antiques. La tranchée d'épierrement mise au jour dans le sondage 3 atteste de la présence d'un bâti maçonné au mortier de chaux. Toujours dans le sondage 3, on note la présence d'un petit aménagement bâti en fragment de *tegulae* dès les premiers niveaux. Par ailleurs, compte tenu des circonstances d'intervention, il n'est pas exclu que des structures en creux (poteaux) aient pu nous échapper dans les espaces testés.

La datation de ces vestiges semble assez homogène. Les structures les plus anciennes (sondage 1) sont mal datées comme on l'a évoqué. Elles sont, en tout cas, antérieures au dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Pour le reste des vestiges gallo-romains, il semble que l'on se situe entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et la première moitié du 11^{ème} s. apr. J.-C.

Seule la tranchée d'épierrement du sondage 3 a livré du mobilier céramique qui pourrait être un peu plus tardif.

La nature de l'occupation reste incertaine. La présence de déchets de métallurgie du fer à l'ouest du sondage 1 doit être prise avec précaution, mais il n'est pas exclu que des artisanats de bord de voie soient présents. Quelle que soit la nature exacte de ces occupations (habitat, activité économique/artisanale), on a affaire à un des rares exemples connus à Autun (en dehors du quartier artisanal de la Genetoye) d'occupation modeste, *extramuros*, en bordure de voie. S'y ajoute la gestion des milieux humides au sud-est de l'emprise (sud-est du sondage 3) qui ont pu faire l'objet d'aménagements.

Fig.32 Plan de synthèse du diagnostic © S. Alix, Inrap



5. Bibliographie

Rebourg, 1993

REBOURG (A.). – Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Labaune, 2008

LABAUNE (Y.) – Les nécropoles antiques d'Autun (Saône-et-Loire) : état de la question. *Revue archéologique - Bulletin de la Société française d'archéologie classique.*, 2008, 2008/1 (45), p. 161 - 217.

Kasprzyk, Labaune, 2003

KASPRZYK (M.), LABAUNE (Y.) – la gestion des déchets à *Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) durant l'époque romaine : les données archéologiques. La gestion des déchets durant l'époque romaine : rebut et recyclage. Actes du colloque de Poitiers, 19 - 21 septembre 2002, édition Mergoïl, p. 99 - 116, 2003.

Labaune 2014

LABAUNE (Y.). – Autun *extramuros* (Saône-et-Loire), rue des Drémeaux, construction de deux pavillons : indices de site protohistorique et dépotoir antique extra urbain, rapport de diagnostic archéologique, février 2014.

Labaune 2016

LABAUNE (Y.) – Autun-Saint-Pantaléon, rue des Drémeaux, Projet de construction d'un centre culturel musulman, Paléochenaux en activité à l'époque antique, rapport de diagnostic archéologique, février 2016

6. Table des illustrations

30	Fig.1 Localisation des sondages et contraintes de réseau © S. Alix, Inrap
31	Fig.2 Conditions météorologiques : vue du sondage 1 vers le N-O © équipe Inrap
31	Fig.3 Conditions météorologiques : vue du sondage 2 vers le S-O © équipe Inrap
32	Fig.4 Contexte hydrologique et topographique et situation par rapport à la ville antique © S. Alix, Inrap
34	Fig.5 Contexte funéraire antique à l'est d'Autun (d'après Y. Labaune 2015) © S. Alix, Inrap
35	Fig.6 Localisation des diagnostics réalisés par le SAVA en 2013 et 2015 © S. Alix, Inrap
38	Fig.7 Plan de détail des sondages 1 et 2 (prescription 2020/253) © S. Alix, Inrap
39	Fig.8 Coupe stratigraphique de la berme NE du sondage 1 © S. Alix, Inrap
40	Fig.9 Diagramme stratigraphique du sondage 1 © S. Alix, Inrap
41	Fig.10 Le sol Us 1004 et l'empierrement Us 1007 après enlèvement de l'Us 1002 et le test dans l'Us 1006 © équipe Inrap
42	Fig.11 Les trous de poteaux Us 1008 à 1010 © équipe Inrap
42	Fig.12 Le niveau de démolition avec enduit peint Us 1002 © équipe Inrap
43	Fig.13 Les piquets Us 1024 et le bord du fossé (?) Us 1023 © équipe Inrap
45	Fig.14 Coupe du fossé Us 1021 dans la berme nord-est avant inondation du fond de sondage © équipe Inrap
46	Fig.15 Le sondage 2 vu vers le sud-ouest © équipe Inrap
47	Fig.16 Le sondage 2 vu vers le sud-ouest © S. Alix, Inrap
48	Fig.17 Diagramme stratigraphique du sondage 3 © S. Alix, Inrap
49	Fig.18 Vue en coupe de l'Us 3024 après test © équipe Inrap
49	Fig.19 Le sol 3025 sous la couche Us 3024 © équipe Inrap
50	Fig.20 Séquence stratigraphique antique entre les murs modernes Us 3002 et 3007 : Us 3001 à 3005 © équipe Inrap
50	Fig.21 Ecorché des couches antiques Us 3015 à 3019 au nord du mur moderne Us 3009 © équipe Inrap
51	Fig.22 Coupe de la tranchée d'épierrement 3014 (vue vers le S-O)
51	Fig.23 Fond de la tranchée d'épierrement Us 3014 (lit de mortier) © équipe Inrap
52	Fig.24 Aménagement en tuiles Us 3023, après enlèvement du sol Us 3020 © équipe Inrap
52	Fig.25 Sol Us 3020 et fosse Us 3021, après enlèvement de l' Us 3013 © équipe Inrap
52	Fig.26 Niveau Us 3013 après enlèvement du sol Us 3012 © équipe Inrap
53	Fig.27 Le sol Us 3025 sous la couche Us 3024 © équipe Inrap
54	Fig.28 Sud-est du sondage 3 : contact entre les Us 3026 et 3027 (ex. de bloc enchassé au premier plan) © équipe Inrap
54	Fig.29 Vue de détail de l'élément de l'Us 3026 testé © équipe Inrap
55	Fig.30 Vues des parcelles sondées et de la maison présente sur les photographies anciennes (source IGN): a 1940, b 1975
56	Fig.31 Le sondage 4 vue vers le sud-est © équipe Inrap
66	Fig.32 Plan de synthèse du diagnostic © S. Alix, Inrap

III. Inventaires techniques

Inventaire des structures archéologiques

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	2020/488
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	2021/591
CODE INSEE :	71 014	N° OA :	043778
LIEU-DIT :	Rue des Drêmeauxt	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Diagnostic	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	février 2021		

US 1000 **Interpret :** Sol construit

Type: Construite **Séquence :** Construction

Niveaux de plate-forme de graviers (sol actuel).

Sur 1001 ; 1005 ; 1012 ; 1020 ;

Sous

Prof: 50 cm

Fondation: Nature: Gravier; Module: 2cm; Dispos: Lit compacté;
Liant: Aucun; Hteur cm: 40 cm

US 1001 **Interpret :** Terre végétale

Type: Positive **Séquence :** Naturelle

Terre végétale ancienne sous 1000.

Sur 1011 ; 1013 ; 1015 ; 1019 ; 1021 ?;

Sous 1000 ; 1012 ;

Prof: 30 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Noir

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ; céramiques ; pierres petites ; t. c. archi ; os ;

US 1002 **Interpret :** Couche de démolition

Type: Positive **Séquence :** Destruction

Remblai ? composé de démolition antique posé sur 1003 et 1006.

Sur 1004 ; 1006 ; 1007 ; 1008 ; 1009 ; 1010 ;

Sous 1003 ;

Prof: 20 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Beige

Compacité: Compact **Texture:** Hétérogène

Incl: enduit ; céramiques ; charbons ; pierres petites ; mortier g.
qté;

US 1003 **Interpret :** Sol niveau d'occupation

Type: Positive **Séquence :** Utilisation

couche d'occupation noire sous 1002 et sur 1004

Sur 1002 ; 1004 ; 1028 ; 1029 ;

Sous 1011 ; 1014 ;

Prof: 20 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: t. c. archi ; charbons ;

US 1004 **Interpret :** Sol terre

Type: Positive **Séquence :** Utilisation

Niveau de sol induré sous 1006 et 1003.

Sur 1005 ;

Sous 1003 ; 1008 ; 1009 ; 1010 ; 1007 ; 1006 ; 1002 ; 1026 ?;
1028 ; 1029 ?;

Egal 1022 ?;

Prof: 4 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun orangé

Compacité: Compact **Texture:** Homogène

Incl: charbons ;

US 1005 **Interpret :** Tech. isolation

Type: Technique **Séquence :** NA/Tech.

Céramique proto collectée en fond de tranchée avant inondation.
Provenance incertaine, mais pourrait venir du fossé (?) 1023.

Sur

Sous 1000 ; 1004 ;

Egal 1023 ;

US **1006** **Interpret :** Sédiment anthrop. indet.

Type: Positive **Séquence :** Utilisation

Couche de rejet dépotoir ? Ou occup ?

Sur 1004 ; 1007 ;

Sous 1002 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé

Compacité: Meuble **Texture:** Homogène

Incl: céramiques g. qté; t. c. archi ; os ; charbons g. qté; scories ; mortier ;

US **1007** **Interpret :** Sol construit

Type: Construite **Séquence :** Construction

Lambeau de sol en petits fragments de tuiles et petites pierres

Sur 1004 ;

Sous 1006 ; 1002 ;

Prof: 5 cm

Surface: Nature: Pierres, graviers, TCA; Module: 2 à 10 cm;
Dispos: Lit compacté; Hteur: Aucun; Hteur cm: 5 cm

US **1008** **Interpret :** Trou de poteau

Type: Composite **Séquence :** Abandon

TP sous 1002

Sur 1004 ;

Sous 1002 ;

Prof: 18 cm

Diam: 15 cm

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits évasés

Fond: Leger replat

Incl: charbons ;

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris

US **1009** **Interpret :** Trou de poteau

Type: Composite **Séquence :** Abandon

TP sous 1002

Sur 1004 ;

Sous 1002 ;

Prof: 16 cm

Diam: 20 cm

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris

US **1010** **Interpret :** Trou de poteau

Type: Composite **Séquence :** Abandon

TP sous 1002. Possible pierre de calage.

Sur 1004 ;

Sous 1002 ;

Prof: 6 cm

Diam: 25 cm

Creusement

Plan: Circulaire

Bords: Droits verticaux

Fond: Plat

Comblement

Structure: Limon argileux

Texture: Homogène

Compacité: Compact

Couleur: Gris

US **1011** **Interpret :** Couche de démolition

Type: Positive **Séquence :** Destruction

Couche de démolition au nord du sondage 1

Sur 1003 ;

Sous 1001 ; 1013 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux

Compacité: Compact

Incl: mortier g. qté; charbons ;

Couleur: Beige/gris

Texture: Hétérogène

US 1012 **Interpret :** Creusement indéterminé.**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fosse (ou fossé ?) creusée au nord du sd 1 dans la couche Us 1001.

Sur 1001 ;**Sous** 1000 ;

Prof: 26 cm

Long: ?

Larg: 52 cm

Creusement**Plan:** ?**Bords:** Courbes**Fond:** Plat**Comblement****Structure:** Limon sableux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun**Incl:** t. c. archi ; charbons ; mortier ;**US 1013** **Interpret :** Creusement indéterminé.**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fosse visible dans la coupe de la berme est. Remplie d'argile. Coupe la couche de démol. Us 1011.

Sur 1011 ;**Sous** 1001 ;

Prof: 34 cm

Long: 210 cm

Larg: ? cm

Creusement**Plan:** ?**Bords:** Droits évasés**Fond:** Leger replat**Comblement****Structure:** Argile**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun clair**Incl:** t. c. archi ; pierres petites ;**US 1014** **Interpret :** Sol terre**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Sol argileux sur 1003 dans la partie centrale de du sondage 1.

Sur 1003 ;**Sous** 1027 ; 1015 ;

Prof: 5 cm

Structure: Argile**Couleur:** Brun clair**Compacité:** Compact**Texture:** Homogène**US 1015** **Interpret :** Couche d'abandon**Type:** Positive **Séquence :** Abandon

Démol ou abandon sur 1025.

Sur 1014 ; 1025 ;**Sous** 1001 ; 1016 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux**Couleur:** Gris/beige**Compacité:** Compact**Texture:** Hétérogène**Incl:** t. c. archi ; charbons ; mortier ;**US 1016** **Interpret :** Remblai**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Couche noir (visible en coupe sur une courte distance) entre les couches 1015 et 1017.

Sur 1015 ;**Sous** 1017 ;

Prof: 10 cm

Structure: Limon sableux**Couleur:** Noir**Compacité:** Compact**Texture:** Homogène**Incl:** charbons ; t. c. archi ;**US 1017** **Interpret :** Remblai**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Remblai dans la partie sud du sondage 1.

Sur 1016 ; 1022 ;**Sous** 1018 ; 1019 ;

Prof: 22 cm

Structure: Limon sableux**Couleur:** Brun orangé**Compacité:** Compact**Texture:** Homogène**Incl:** t. c. archi ; charbons ; céramiques ; pierres petites ;**US 1018** **Interpret :** Fosse**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fosse (?) creusée dans 1017, scellée par 1001 et 1019.

Sur 1017 ;**Sous** 1019 ;

Prof: 26 cm

Long: ?

Larg: 58 cm

Creusement**Plan:** ?**Bords:** Courbes**Fond:** Courbe**Comblement****Structure:** Limon argileux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun gris**Incl:** charbons ; t. c. archi ;

US 1019 **Interpret :** Remblai**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Remblai dans la partie sud du sd. 1

Sur 1017 ; 1018 ;**Sous** 1001 ; 1020 ; 1021 ;

Prof: 20 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** t. c. archi ; pierres petites ; charbons ;**US 1020** **Interpret :** Fosse**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fosse visible dans 1019 (coupe). Relation incertaine avec 1001. Probable perturbation moderne.

Sur 1019 ;**Sous** 1000 ;

Prof: 28 cm

Long: 150 cm

Larg: ?

Creusement**Plan:** ?**Bords:** Courbes**Fond:** Courbe**Comblement****Structure:** Limon argileux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun gris**US 1021** **Interpret :** Fossé**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fossé nord-est/sud-ouest recoupant 1019, scellé par 1001 (?).

Sur 1019 ;**Sous** 1001 ?;

Prof: 26 cm

Long: + de 3 m

Larg: 60 cm

Creusement**Plan:** Linéaire**Bords:** Droits évasés**Fond:** Courbe**Comblement****Structure:** Limon sableux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun gris foncé**Incl:** charbons ; céramiques ; t. c. archi ;**US 1022** **Interpret :** Tech. isolation**Type:** Technique **Séquence :** NA/Tech.

Isolat technique de céramiques piégées au dessus de l'Us 1023 (cuvette). Probablement égal au sol 1004.

Sur 1023 ;**Sous** 1017 ;**Egal** 1004 ?;**US 1023** **Interpret :** Fossé**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Fossé (ou fosse ?) vue dans la butte témoin vue au centre du sondage 1. Un seul bord reconnu. Nature anthropique attestée par la présence d'une tige en fer (clou de charpente). Le mobilier Us 1005 collecté juste au nord-ouest provient potentiellement de la structure. La ligne de piquets 1024 reprend la même direction qu'el bord ouest de la structure.

Sur**Sous** 1022 ;**Egal** 1005 ?;

Prof: ?

Long: + de 4 m

Larg: 2,5 ? m

Creusement**Plan:** Linéaire ?**Bords:** Droits évasés**Fond:** ?**Comblement****Structure:** Limon sableux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Gris**Incl:** fer ; charbons ;**US 1024** **Interpret :** Trou de piquet**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Numéro générique pour une ligne de trou de piquet le long du bord ouest de l'us 1023.

Sur 1024 ;**Sous** 1024 ;

Prof: 5 à 10 cm

Diam: 6 cm

Creusement**Plan:** Circulaire**Bords:** Droits évasés**Fond:** Plat**Comblement****Structure:** Limon sableux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Gris

US 1025 **Interpret :** Sol terre**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Sol en argile visible sur une courte étendue entre 1026 et 1015, au centre du sd. 1.

Sur 1026 ; 1027 ;**Sous** 1015 ;

Prof: 5 cm

Structure: Argile **Couleur:** Brun clair
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

US 1026 **Interpret :** Trou de poteau**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Trou de poteau vu en coupe dans la partie centrale du sd. 1

Sur 1004 ?;**Sous** 1025 ;Prof: 20 cm
Diam: 12 cm

Creusement	Comblement
Plan: Circulaire	Structure: Limon argileux
Bords: Droits verticaux	Texture: Homogène
Fond: Courbe	Compacité: Compact
	Couleur: Gris

US 1027 **Interpret :** Sol niveau d'occupation**Type:** Positive **Séquence :** Utilisation

Couche d'occupation sous 1025, sur 1014.

Sur 1014 ;**Sous** 1025 ;

Prof: 4 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: t. c. archi ; charbons ;

US 1028 **Interpret :** Trou de poteau**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Tp vu en coupe au nord du sd. 1

Sur 1004 ;**Sous** 1003 ;Prof: 16 cm
Diam: 12 cm

Creusement	Comblement
Plan: Circulaire	Structure: Limon argileux
Bords: Droits verticaux	Texture: Homogène
Fond: Courbe	Compacité: Compact
	Couleur: Gris

US 1029 **Interpret :** Trou de poteau**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Trou de poteau vu en coupe dans la berme est du sondage.

Sur 1004 ?;**Sous** 1003 ;Prof: 20 cm
Diam: 22 cm

Creusement	Comblement
Plan: Circulaire ?	Structure: Limon argileux
Bords: Droits évasés	Texture: Homogène
Fond: Plat	Compacité: Compact
	Couleur: Gris

US 3000 **Interpret :** Sol construit**Type:** Construite **Séquence :** Construction

Niveaux de plate-forme de graviers (sol actuel).

Sur 3001 ; 3002 ; 3006 ; 3010 ; 3011 ; 3027 ;**Sous**

Prof: 40 cm

Fondation: Nature: Graviers; Module: 2cm; Dispos: Lit compacté;
Liant: Aucun; Hteur cm: 40 cm

US 3001 **Interpret :** Couche de démolition**Type:** Positive **Séquence :** Destruction

Niveau de démol antique. Equivalant 3011 et 3015.

Sur 3003 ;**Sous** 3000 ; 3007 ; 3002 ; 3006 ;**Equiv** 3011 ; 3015 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** céramiques ; bronze/cu ; fer ; enduit ; pierres petites ; t. c. archi ; os ; charbons ;**US 3002** **Interpret :** Mur**Type:** Construite **Séquence :** Construction

Mur moderne N-S dans l'extension ouest de la tranchée 3.

Sur 3001 ;**Sous** 3000 ;

Prof: 30 cm

Long: + de 270 cm

Larg: 65 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 20/25 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 30 cm**US 3003** **Interpret :** Sol terre**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Sol en argile sous 3001.

Sur 3004 ;**Sous** 3001 ;

Prof: 8 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**US 3004** **Interpret :** Couche de démolition**Type:** Positive **Séquence :** Destruction

Niveau de démol sous 3003

Sur 3005 ;**Sous** 3003 ;

Prof: 10 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:****Compacité:** Compact **Texture:** Hétérogène**Incl:** t. c. archi ; charbons ; enduit ; mortier ;**US 3005** **Interpret :** Sol terre**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Niveau de piétinement induré sous 3004.

Sur 3022 ?;**Sous** 3004 ;

Prof: 5 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**US 3006** **Interpret :** Tranchée electr**Type:** Technique **Séquence :** NA/Tech.

Tranchée de réseau moderne (électricité).

Sur 3001 ;**Sous** 3000 ;**US 3007** **Interpret :** Mur**Type:** Construite **Séquence :** Construction

Mur moderne N-S sur bord nord-est de la tranchée 3. Parallèle au MR 3002. Chaîné à 3009.

Sur 3001 ;**Sous**

Prof: 30 cm

Long: + de 10,75 m

Larg: 60 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 20/25 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 30 cm**US 3009** **Interpret :** Mur**Type:** Construite **Séquence :** Construction

Mur moderne N-S sur bord nord-est de la tranchée 3. Parallèle au MR 3002. Chaîné à 3009.

Sur 3011 ; 3014 ;**Sous**

Prof: 30 cm

Long: + de 3 m

Larg: 60 cm

Semelle: Nature: Pierres brutes; Module: 20/25 cm; Dispos: Double parement grossier, bourrage interne; Liant: Mortier de chaux; Assises: 2; Hteur cm: 30 cm**US 3008 : Annulée**

US 3010 **Interpret :** Fosse**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Perturbation (grande fosse ?) moderne à l'est de l'extension est du sd. 3

Sur**Sous** 3000 ;Prof: + de 50 cm
Long: + de 4,6 m
Larg: + de 2,75 m**Creusement****Plan:** ?**Bords:** Courbes**Fond:** ?**Comblement****Structure:** Limon argileux**Texture:** Hétérogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun gris foncé**US 3011** **Interpret :** Couche de démolition**Type:** Positive **Séquence :** Destruction

Niveau de démol antique au sud du mur 3009. Equivalant 3001 et 3015.

Sur 3012 ;**Sous** 3000 ; 3009 ;**Equiv** 3001 ; 3015 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** céramiques ; bronze/cu ; fer ; enduit ; pierres petites ; t. c. archi ; os ; charbons ;**US 3012** **Interpret :** Sol terre**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Niveau de sol en terre sous 3011

Sur 3013 ; 3021 ?;**Sous** 3011 ;

Prof: 5 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** céramiques ; t. c. archi ; charbons ;**US 3013** **Interpret :** Sol niveau d'occupation**Type:** Positive **Séquence :** Utilisation

Niveau d'occupation ? Limon sableux sous 3012.

Sur 3020 ;**Sous** 3012 ;

Prof: 5 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair**Compacité:** Meuble **Texture:** Homogène**Incl:** charbons ; os ; pierres petites ;**US 3014** **Interpret :** Tranchée de récupération**Type:** Composite **Séquence :** Destruction

Tranchée d'épierrement antique suivant l'axe de MR 3009 (moderne). Présence de pierres et du fond de la semelle de fondation en mortier du mur.

Sur 3015 ;**Sous** 3009 ;Prof: 25 cm
Long: + de 2 m
Larg: + de 35 cm**Creusement****Plan:** Linéaire**Bords:** Droits verticaux**Fond:** Plat**Comblement****Structure:** Limon sableux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Noir**Incl:** céramiques ; charbons ; mortier ; t. c. archi ;**US 3015** **Interpret :** Couche de démolition**Type:** Positive **Séquence :** Destruction

Niveau de démol antique au nord du mur 3009. Equivalant 3001 et 3011.

Sur 3016 ;**Sous** 3014 ;**Equiv** 3011 ; 3001 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun gris foncé**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** céramiques ; bronze/cu ; fer ; enduit ; pierres petites ; t. c. archi ; os ; charbons ;

US **3016** **Interpret :** Sol terre
Type: Positive **Séquence :** Construction
 Sol de terre argileux sous 3015 au nord de 3014 et 3009.
Sur 3017 ;
Sous 3015 ;

Prof: 4 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair
Compacité: Compact **Texture:** Homogène

US **3017** **Interpret :** Couche de démolition
Type: Positive **Séquence :** Destruction
 Couche de démolition (remblai ?) avec beaucoup de mortier de chaux sous SL 3016.
Sur 3018 ;
Sous 3016 ;
Equiv 3024 ?;

Prof: 8 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Jaune beige
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: t. c. archi ; charbons ; mortier g. qté; pierres petites ; enduit ;

US **3018** **Interpret :** Sol terre
Type: Positive **Séquence :** Utilisation
 Couche plus sableuse sous 3017 et sur 3019. Sol d'occupation ?
Sur 3019 ;
Sous 3017 ;

Prof: 5 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun clair
Compacité: Meuble **Texture:** Homogène
Incl: charbons ; t. c. archi ;

US **3019** **Interpret :** Sol terre
Type: Positive **Séquence :** Utilisation
 Niveau de sol argileux (piétinement ?) sous 3018.
Sur
Sous 3018 ;

Prof: 3 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: charbons ;

US **3020** **Interpret :** Sol terre
Type: Positive **Séquence :** Construction
 sol de terre sous 3013.
Sur 3022 ; 3023 ;
Sous 3013 ; 3021 ;

Prof: 4 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun clair
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: t. c. archi ; charbons ;

US **3021** **Interpret :** Fosse
Type: Composite **Séquence :** Abandon
 Fosse circulaire coupant le sol 3020. Relation incertaine avec 3013.
Sur 3020 ;
Sous 3012 ?;

Prof: 15 cm
 Diam: 65 cm

<u>Creusement</u>	<u>Comblement</u>
Plan: Circulaire	Structure: Limon sableux
Bords: Courbes	Texture: Homogène
Fond: Plat	Compacité: Meuble
	Couleur: Brun

US **3022** **Interpret :** Sol niveau d'occupation
Type: Positive **Séquence :** Utilisation
 Sommet anthropisé du substrat
Sur
Sous 3020 ; 3023 ; 3005 ?;

Prof: 10 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** brun jaune
Compacité: Compact **Texture:** Homogène
Incl: charbons ;

US **3023** **Interpret :** Structure bâtie ind.
Type: Construite **Séquence :** Construction
 structure en tuiles sous 3020.
Sur 3022 ;
Sous 3020 ;

Prof: 8 cm
 Long: 60 cm
 Larg: 45 cm

Blocage: Nature: TCA; Module: 5-15 cm; Dispos: Blocage; Liant: Aucun; Hteur cm: 10 cm

US **3024** **Interpret :** Couche de démolition**Type:** Positive **Séquence :** Destruction

Observée et testée par sondage au nord de la tranchée 3

Sur**Sous** 3025 ;**Equiv** 3017 ;

Prof: 15 cm

Structure: Limon sableux **Couleur:** Brun**Compacité:** Compact **Texture:** Hétérogène**Incl:** enduit ; céramiques ; charbons ; t. c. archi ;**US** **3025** **Interpret :** Sol niveau d'occupation**Type:** Positive **Séquence :** Utilisation

Couche homogène, substrat ?

Sur 3024 ;**Sous**

Prof: 4 cm

Structure: Limon argileux **Couleur:** Brun gris**Compacité:** Compact **Texture:** Homogène**Incl:** charbons ;**US** **3026** **Interpret :** Creusement indét.**Type:** Composite **Séquence :** Abandon

Exemple de creusement avec bloc vu au sud du sondage 3.

Sur**Sous** 3027 ;

Prof: 3 cm

Long: 60 cm

Larg: 28 cm

Creusement**Plan:** Ovale**Bords:** Courbes**Fond:** Plat**Comblement****Structure:** Limon argileux**Texture:** Homogène**Compacité:** Compact**Couleur:** Brun gris foncé**Incl:** céramiques ; fer ; blocs ;**US** **3027** **Interpret :** Remblai**Type:** Positive **Séquence :** Construction

Couche de gravier avec matrice noire.

Sur 3026 ;**Sous** 3000 ;

Prof: 60 cm

Structure: Gravier **Couleur:** brun rouge et noir**Compacité:** Meuble **Texture:** Homogène**Incl:** charbons g. qté;

Inventaire de la documentation archéologique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	2020/488
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	2021/591
CODE INSEE :	71 014	N° OA :	043778
LIEU-DIT :	Rue des Drêmeauxt	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Diagnostic	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	février 2021		

Lot	Us concernées	Précisions	Type	Support	Vue vers	Précisions	Auteur
PN_043778_0001	Sol construit 3000; Couche de démolition 3004; Couche de démolition 3001; Sol terre 3003; Mur 3002; 3008; Tranchée électr 3006; 3007;	Vestiges dans l'extension est du sondage 3.	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud-Est	Vestiges dans l'extension est du sondage 3.	S. Alix, Inrap
PN_043778_0002	3009; Couche de démolition 3011; Sol terre 3012; Sol niveau d'occupation 3013;	Sol 3012 sous le niveau de démol 3011.	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Est	Sol 3012 sous le niveau de démol 3011.	S. Alix, Inrap
PN_043778_0003	Tranchée de récupération 3014; 3016; 3017; 3018; 3019; Couche de démolition 3015; 3007; 3009;	Ecorché des niveaux au nord du mur 3009	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud-Est	Ecorché des niveaux au nord du mur 3009	J. Maestracci, Inrap
PN_043778_0004	Couche de démolition 3011; Sol terre 3012; Sol niveau d'occupation 3013; 3009;	Sol 3013 sous 3012	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Est	Sol 3013 sous 3012	S. Alix, Inrap
PN_043778_0005	Tranchée de récupération 3014; 3009; Couche de démolition 3015;	Vue zénithale de la tranchée 3014	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud-Est	Vue zénithale de la tranchée 3014	S. Alix, Inrap
PN_043778_0006	Tranchée de récupération 3014; Couche de démolition 3015; 3009;	Coupe de la tranchée 3014	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud-Ouest	Coupe de la tranchée 3014	J. Maestracci, Inrap
PN_043778_0007	Sol terre 3020; Fosse 3021; Couche de démolition 3011; Sol terre 3012; Sol niveau d'occupation 3013;	Niveau de sol 3020 après enlèvement de 3013.	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Est	Niveau de sol 3020 après enlèvement de 3013.	S. Alix, Inrap
PN_043778_0008	Sol terre 3020; Structure bâtie ind. 3023; Sol niveau d'occupation 3022;	Structure en tuiles 3023.	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Est	Structure en tuiles 3023.	S. Alix, Inrap
PN_043777_0009		Vue générale du sondage 2, en grande partie immergé	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud	Vue générale du sondage 2, en grande partie immergé	S. Alix, Inrap
PN_043778_0010		Vue générale du sondage 4, pris sous les eaux	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud	Vue générale du sondage 4, pris sous les eaux	S. Alix, Inrap
PN_043778_0011	Sol construit 3000; Sol terre 3003; Remblai 3027; Trou de poteau 3026;	Apparition du sol anthropisé au centre du sondage 3	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord	Apparition du sol anthropisé au centre du sondage 3	S. Alix, Inrap
PN_043777_0012	Sol construit 1000; Terre végétale 1001;	Vue générale du sondage 1, sous les eaux	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Ouest	Vue générale du sondage 1, sous les eaux	S. Alix, Inrap
PN_043778_0013	Couche de démolition 3024; Sol niveau d'occupation 3025;	Vue générale du petit sondage au nord de la tranchée 3	Photo_terrain	Fichier Jpeg		Vue générale du petit sondage au nord de la tranchée 3	J. Maestracci, Inrap
PN_043778_0014	Couche de démolition 3024; Sol niveau d'occupation 3025;	Vue de la coupe sud-est du petit sondage au nord de la tranchée 3	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Sud-Est	Vue de la coupe sud-est du petit sondage au nord de la tranchée 3	J. Maestracci, Inrap
PN_043778_0015	Trou de poteau 3026;	Plan/coupe de la structure 3026	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Ouest	Plan/coupe de la structure 3026	J. Maestracci, Inrap
PN_043777_0016	Sol construit 1000; Terre végétale 1001; Sol niveau d'occupation 1003; Couche de démolition 1002;	Vue sondage 1	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord	Vue sondage 1	S. Alix, Inrap
PN_043777_0017	Trou de poteau 1008; Trou de poteau 1009; Trou de poteau 1010; Sol terre 1004;	TP 1008, 1009, 1010.	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord	TP 1008, 1009, 1010.	S. Alix, Inrap
PN_043777_0018	1022; 1023; 1024;	Vue générale du sondage dans le creusement 1023	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Est	Vue générale du sondage dans le creusement 1023	S. Alix, Inrap
PN_043777_0019	Sol const. 1000; Terre végétale 1001; Couche de démol. 1002; Sol niveau d'occupation 1003; Sol terre 1004; Trou de poteau 1005; 1011; 1012; 1013; 1014; 1015; 1016; 1017; 1018; 1019; 1020; 1021;	Ortho-photographie de la berme est du sondage 1	Photo_terrain	Fichier Jpeg	Nord-Est	Ortho-photographie de la berme est du sondage 1	S. Alix, Inrap

Inventaire de la documentation graphique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	2020/488
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	2021/591
CODE INSEE :	71 014	N° OA :	043778
LIEU-DIT :	Rue des Drémeauxt	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Diagnostic	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	février 2021		

Néant

Inventaire de la gestion du mobilier archéologique

DEPARTEMENT :	Saône et Loire (71)	N° Arrêté Prescription :	2020/488
COMMUNE :	Autun	N° Arrêté Désignation :	2021/591
CODE INSEE :	71 014	N° OA :	043778
LIEU-DIT :	Rue des Drémeauxt	RO :	Stéphane Alix
OPERATION :	Diagnostic	OPERATEUR :	Inrap
DATE :	février 2021		

N° d'inventaire	Contexte de découverte	Matériau	nbr pièce/frag	masse (g.)	identification	chronologie	traitement de conservation	références cadastrales	n° contenant
C-043778-0001	Tr. 3 US 3013	Céramique	57	1265		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0002	Tr. 3 US 3014	Céramique	31	187		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0003	Tr. 3 US 3017	Céramique	5	194		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0004	Tr. 3 US 3012	Céramique	16	140		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0005	Tr. 3 US 3011	Céramique	10	1213		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0006	Tr. 3 US 3015	Céramique	14	211		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0007	Tr. 3 US 3024	Céramique	72	783		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
C-043778-0008	Tr. 3 US 3026	Céramique	3	4		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
F-043778-0001	Tr. 3 US 3013	Os	12	271		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
F-043778-0002	Tr. 3 US 3014	Os	2	17		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
F-043778-0003	Tr. 3 US 3012	Os	6	77		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
F-043778-0004	Tr. 3 US 3011	Os	2	14		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
F-043778-0005	Tr. 3 US 3024	Os	8	74		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
LA-043778-0001	Tr. 3 US 3024	Lapidaire	1	109		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
MC-043778-0001	Tr. 3 US 3024	matériau de construction	1	104		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	caisse 1
V-043778-0001	Tr. 3 US 3013	Verre	1	1,4		antiquité	Néant	467 B0 78c et 215b	boîte 1

**Bourgogne-Franche-Comté, Saône et Loire (71),
Autun, Rue des Drémeaux : un des rares exemples de petite occupation
«extramuros» de bord de voie du 1^{er} s. ap. J.-C.**

Chronologie

Antiquité romaine

Mobilier

Céramique

Faune

Les deux diagnostics, menés à Autun sur les parcelles conjointes 467 BO 78b (prescr. 2020/487) et 467 BO 78c/215c (prescr. 2020/488), ont montré la présence de vestiges antiques en place. Les sondages permettent d'envisager la présence d'une occupation gallo-romaine concentrée sur les deux tiers nord-ouest des emprises. Le tiers sud-est montre surtout des niveaux hydromorphes, dont certains ont dû être contemporains de l'occupation antique. Mais la nature exacte de ces milieux humides n'a pas pu être explorée du fait des circonstances météorologiques.

Aucun indice funéraire n'a été mis en évidence. Ce qui confirme l'impression donnée par les deux diagnostics précédents d'être dans un entre-deux séparant les espaces funéraires du Haut-Empire, près de la porte St André, et les nécropoles tardo-antiques plus à l'est.

En revanche, la présence d'éléments structurants (trou de poteau, murs) exclut que l'on soit simplement en présence de rejets antiques comme cela semble être le cas immédiatement à l'est. Dans les deux sondages, plusieurs états sont visibles. Les indices les plus anciens remontent peut-être à la Tène, mais il peut également s'agir de structures antiques précoces (augustéennes?). Dans deux sondages, on retrouve des feuilletages de sol. La présence de niveaux de démolitions utilisés comme remblai renvoie sans doute à la nécessité d'exhausser les sols du fait du contexte humide. Des trous de poteaux et de piquets témoignent de la présence de petits bâtiments en matériaux périssables ou *a minima* de palissades ou de cloisonnements, et ce dès les premiers niveaux antiques. La tranchée d'épierrement mise au jour dans un sondage atteste de la présence d'un bâti maçonné au mortier de chaux. On note également la présence d'un petit aménagement bâti en fragment de *tegulae* dès les premiers niveaux.

La datation de ces vestiges semble assez homogène. Les structures les plus anciennes (sondage 1) sont mal datées comme on l'a évoqué. Elles sont, en tout cas, antérieures au dernier quart du 1^{er} s. apr. J.-C. Pour le reste des vestiges gallo-romains, il semble que l'on se situe entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et la première moitié du 11^{ème} s. apr. J.-C. Seule la tranchée d'épierrement du sondage 3 a livré du mobilier céramique qui pourrait être un peu plus tardif.

La nature de l'occupation reste incertaine. La présence de déchets de métallurgie du fer à l'ouest du sondage 1 doit être prise avec précaution, mais il n'est pas exclu que des artisanats de bord de voie soit présents. Quelle que soit la nature exacte de ces occupations (habitat, activité économique/artisanale), on a affaire à un des rares exemples connus à Autun (en dehors du quartier artisanal de la Genetoye) d'occupation modeste, *extramuros*, en bordure de voie. S'y ajoute la gestion des milieux humides au sud-est de l'emprise (sud-est du sondage 3) qui ont pu faire l'objet d'aménagements.